"Votre langue française est un capital. Exploitez-le pour soutenir et protéger votre conservation religieuse." Cardinal Villeneuve

La Survivance

"Les causes pour lesquelles j'ai combattu et souffert sont plus vivantes que jamais." Monseigneur Langevin.

Vol. XI — EDMONTON, ALBERTA —Le 20 SEPTEMBRE, 1939 — No 49

Notre dixième Congrès

18-19 OCTOBRE

Une page d'histoire qui s'ouvre — D'importants problèmes mis à l'étude. — Quelques directives à nos compatriotes.

Les Canadiens français de l'Alberta auront leur Dixième Congrès Général les 18 et 19 octobre prochain. C'est la décision que les dirigeants de l'Association viennent de prendre pour répondre au sentiment unanime de notre population.

Pour plus d'un motif, ce congrès devra faire époque dans les annales françaises de l'Alberta.

Il résumera le travail accompli depuis nos dernières assises, il y a trois ans, en même temps qu'il marquera un élan nouveau vers l'avénir. N'allons pas nous méprendre, ni porter un jugement trop hâtif. Notre Association, il est vrai, n'a pas eu d'activités tapageuses, elle a longtemps vécu avec modestie.

Mais le travail qu'elle a accompli et qu'elle continue d'accomplir, bien qu'il soit passé inaperçu aux yeux de plusieurs, reste une oeuvre gigantesque, une oeuvre d'efforts persévérants, une oeuvre aussi d'abnégation et de dévouemnt. Soulignons seulement: l'apostolat français par notre collège et nos écoles, les bibliothèques roulantes, la campagne de presse de "La Survivance," celle de "La Survivance des Jeunes," l'Avant-garde, les Caisses Populaires, les Cercles d'étude, nos relations avec les Associations soeurs, en particulier avec le Comité Permanent de la Langue française, les Concours de français; et la liste pourrait s'allonger encore.

* * *

Notre Congrès prendra une importance exceptionnelle du fait qu'il mettra à l'étude une question du plus haut intérêt: la Coopération.

Ce mouvement coopératif intéresse tout le monde, gens des campagnes, des villages et des villes.

Devant la situation difficile où se débattent les nôtres, l'Association a voulu leur venir en aide et répéter en terre albertaine le geste sauveur de nos frères de la Nouvelle-Ecosse. Ceux qui sont mêlés à la vie intime de l'Association, savent le travail accompli, en particulier depuis six mois, pour répandre le mouvement coopératif: diffusion de circulaires, propagande par des brochures, publicité au moyen de "La Survivance," discussion en cercles d'étude. Et pour donner le coup d'épaule décisif, l'Association lance aujourd'hui son Congrès général, le "Congrès de la Coopération." Cette seule idée devrait suffire à lui attirer l'adhésion spontanée et enthousiaste de tous les nôtres.

Enfin, l'Association a reçu, et tout dernièrement encore les encouragements les plus prometteurs. Nous en signalerons un, en particulier: l'appui que notre vénéré archevêque nous donne, en acceptant de prendre une part active à notre Congrès et de nous faire bénéficier de sa précieuse expérience.

* * *

Avec un si haut témoignage d'approbation, notre ligne de conduite est toute tracée.

Que les nôtres se préparent donc sérieusement au Congrès, afin de lui assurer un éclatant succès. Tous nos membres, plus spécialement les dirigeants locaux et ceux qu'intéressent les questions coopératives, aborderont dès maintenant le problème de la coopération et suivront les directives qui leur ont été données.

Que nos cercles se fassent un devoir de préparer à l'avance les suggestions, les résolutions et tous les projets qu'ils veulent présenter au Congrès.

Enfin que, dans tous les coins de la province, l'on organise de bonnes délégations.

Nous n'insisterons pas davantage. Dès aujourd'hui, mettons-nous donc tous à l'oeuvre. Nous tenons en mains tout ce qu'il faut pour être forts, pour grandir, pour surmonter les obstacles.

Nous avons l'expérience de nos devanciers qui nous ont donné l'exemple et ont conquis par la coopération leur liberté économique.

Nous avons l'encouragement de nos chefs les plus autorisés dont les directives nous guident.

Nous avons des énergies latentes qui n'attendent que le moment favorable pour se produire au grand jour.

Unissons-nous donc dans un effort commun. Faisons de notre Congrès un véritable succès, en mettant en pratique le principe fondamental de la coopération: **s'aider mutuellement.**

Tout ce qu'il nous manque, c'est de vouloir; car, selon le mot de Foch: "volonté égale victoire."

L. O. BEAUCHEMIN,
Président Général
Association Canadienne Française de l'Alberta

Les Russes ont envahi la Pologne

Observatoire

Du français à la radio

A l'occasion du prochain Congrès de l'A.C.F.A., une émission spéciale sera donnée en français à l'un de nos postes radiophoniques. Cette décision réjouira grandement ceux qui s'intéressent à la cause française.

Sans doute nous pouvons entendre de temps à autre quelques émissions en langue française qui nous viennent du Québec. Mais une émission originant de l'Alberta aura un cachet spécial; elle sera une affirmation nouvelle de notre désir de vivre, de progresser et de ne laisser aucun domaine inculte.

Cette émission permettra aux artistes de chez-nous de se manifester au public et elle vaudra, il n'y a pas le moindre doute à cela, bien des programmes de jazz et de galimatias musical.

Ce sera peu, mais qui sait? Cette émission sera peut-être le premier pas d'une nouvelle initiative des nôtres.

Nous le souhaitons!

Les écumeurs

L'un de nos quotidiens français annonçait ces jours-ci une ruée des profiteurs de guerre vers Ottawa. Voici ce qu'il écrivait:

"Les entrepreneurs, les manufacturiers et les hommes d'affaires ou leurs agents ont envahi la capitale où ils tentent d'obtenir des commandes de guerre ou offrent l'utilisation de leurs usines pour fournir aux besoins de munitions du Canada et des pays alliés.

Le principal hôtel d'Ottawa est rempli à pleine capacité et il y a généralement une longue liste de gens qui attendent pour occuper les chambres à mesures qu'elles sont libres. Les bureaux du gouvernement sont assiégés par des centaines d'hommes d'affaires venus de toutes les parties du pays. En outre de ceux qui sont venus en personne ici ou y ont envoyé leurs agents, d'autres font leurs représentations par lettre ou par télégramme."

Quels sont ces profiteurs à l'affût des contrats de guerre et d'où viennent-ils? Quelles sont les influences secrètes qui vont se jouer en haut lieu, dans le monde politique?

Comment, à qui, et avec quel profit seront octroyé les contrats?

Voilà trois questions qu'il nous est impossible de srésoudre. D'autres mieux placés que nous pourront faire la lumière sur ce point.

Pour aujourd'hui, nous conseillons simplement au lecteur, de jeter un coup d'oeil sur les statistiques qui paraissent dans une autre colonne, sur nos dépenses militaires de la dernière guerre.

Espérons que la Commission formée par le gouvernement, pour empêcher les profits exagérés, puisse fonctionner librement: elle ne souffrira certainement pas du chômage par le temps qui court.

P. E. B.

A LA SESSION DE GUERRE

POINTS SAILLANTS

DU DISCOURS DE M. KING

Le gouvernement ne croit pas que la conscription soit nécessaire au Canada et la présente administration ne soumettra aucune mesure de ce genre.

* * *

La coopération militaire du Canada avec la Grande-Bretagne et la France consistera, pour le présent, dans la défense de la côte de l'Atlantique et de Terreneuve, et dans l'envoi de contingents aériens.

* * *

Aide financière et approvisionnements: tels seront les autres formes de coopération. Il faudra tenir des conférences avec les alliés, avant que l'on puisse prendre une décision intelligente et définie relativement à l'action du Canada (sur d'autres théâtres), même dans l'avenir immédiat.

* * *

Une mission anglaise spéciale, autorisée par le gouvernement du Royaume-Uni à placer des commandes au Canada, y est arrivée pour faire une étude du marché des munitions.

* * *

Si la Chambre des communes n'appuie pas la politique ministérielle de se tenir aux côtés de la Grande-Bretagne dans la guerre contre l'Allemagne, elle devra se trouver un autre gouvernement.

* * *

Le peuple du Canada a pour devoir et pour responsabilité de voir primordialement, à la défense et à la sécurité du Canada.

DU DISCOURS DE M. MANION

Dans cette guerre entreprise contre l'agression de l'Allemagne, le gouvernement a l'assentiment et l'appui du parti que je représente.

* * *

Nous sommes tenus de participer à cette guerre. Nous faisons partie de l'Empire britannique et je ne puis voir comment nous pouvons être en même temps dans l'Empire et en dehors de l'Empire.

* * *

Je ne crois pas qu'une partie de l'Empire puisse demeurer neutre quand une autre est en guerre.

* * *

Dans l'actuel conflit, la chrétienté est en jeu. Hitler a persécuté les catholiques et les protestants. Il ne reconnait pas les droits de l'individu à la liberté de parole, à celle de la presse et à celle de la religion.

* * *

Il faut prendre le plus grand soin de ne pas enrôler dans l'armée ceux qui n'ont pas les qualités physiques requises.

* * *

Largent emprunté ne doit pas porter d'intérêt élevé comme il est arrivé dans la dernière guerre.

* * *

Dans cette guerre, nous combattons pour la justice, l'honneur et la liberté. Nous combattrons ou nous allons combattre contre des politiques et des principes qui sont anti-chrétiens et anti-démocratiques.

La Russie, sans l'avouer rompt sa neutralité - Le gouvernement polonais s'établit à l'étranger - Un bateau Anglais porte-avions est coulé.

Dimanche, la Russie a envahi la Pologne sur un front long de 500 milles. Cette invasion de la Russie laisse prévoir que lorsque le territoire de la Pologne sera entièrement conquis, l'Allemagne et la Russie feront de ce territoire un état-tampon. Alors que les troupes russes envahissaient l'extrémité est de la Pologne, des communiqués officiels du gouvernement soviétique annonçaient au peuple russe que la mission des troupes est d'apporter à la Pologne l'ordre et la paix. Molokoff, commissaire des affaires étrangères, avait même l'impudence de déclarer à la radio que comme la Pologne avait cessé d'exister et que les habitants de la Russie blanche et de l'Ukraine étaient abandonnés à leur propre sort, il était tout normal que la Russie Soviétique vienne à son secours. Cette marche des troupes russes, continue Molokoff, ne change en rien la décision de la Russie de demeurer neutre dans le conflit actuel.

Curieuse de neutralité que celle d'un pays qui envahit une contrée voisine et qui s'en empare par la force armée.

* * *

Le président de la Pologne M. Moscicki et le Ministre des affaires étrangères M. Beck sont arrivés lundi à Cernanti, en Roumanie, d'où l'on croit qu'ils ont l'intention de transporter leur gouvernement à Londres. Durant leur séjour à Cernanti, MM. Mosciski et Beck étaient sous la garde des autorités Roumaines qui leur refusèrent la permission de conférer avec les autres corps diplomatiques de l'endroit.

* * *

Le bateau anglais porte-avions "Courageous"—bateau de 22,500 tonnes—a été coulé par un sous-marin allemand. Les survivants du désastre ont été sauvés par des torpilleurs et des bateaux marchands. Le personnel du "Courageous" s'élevait à 1216 et 48 avions y trouvaient place. Environ 650 matelots ont perdu la vie.

L'on croit que le sous-marin qui a torpillé le bateau porte-avions anglais a été coulé par des torpilleurs, quelques heures plus tard.

Le "Courageous" est le premier bateau appartenant à la flotte royale anglaise à être coulé depuis l'ouverture des hostilités.

Message du Dr. L. O. Beauchemin

Président-Général



M. le Docteur L.-O. Beauchemin, président général du groupe français de l'Alberta, qui dirigera les délibérations du dixième Congrès de l'Association canadienne-française.

A l'occasion du Dixième Congrès des Canadiens français de l'Alberta, le Dr L. O. Beauchemin, président-général de l'Association lance un appel à tous nos compatriotes.

18-19 OCTOBRE PROCHAIN

On lira en éditorial, cette semaine, une communication du président général des Canadiens français de l'Alberta, qui ne manquera pas d'intéresser tous nos lecteurs. Il nous annonce, en effet, la tenue de l'un de nos plus importants Congrès.

Fondée depuis près de quinze ans, l'Association est actuellement dirigée par le Dr L.-O. Beauchemin, l'une des personnalités les plus marquantes du groupe français de l'Alberta.

Originaire du Québec, Monsieur le docteur Beauchemin vit du milieu de nous depuis un quart de siècle. En 1914, il venait s'établir à Calgary. Deux ans plus tard, en 1916, au cours de la Grande Guerre, il était fait lieutenant de l'armée canadienne (corps médical). Après les hostilités, il perfectionna ses études médicales à Chicago d'abord, puis à Paris, où il fit un stage de deux ans. M. le Docteur Beauchemin s'est toujours occupé activement de promouvoir la cause française ce qui lui a valu d'être choisi par le gouvernement de France, comme agent consulaire de Calgary. Il est aussi très bien vu dans le monde des affaires et a été placé, en qualité de président, à la tête de la Compagnie Lion Oils Limitée.

En annonçant le prochain Congrès de notre Association Canadienne-française, M. le Docteur Beauchemin en souligne les aspects les plus saillants.

La question de la coopération, qui sera mise à l'étude au cours du Congrès, attirera une imposante délégation de congressistes. Les délibérations se tiendront en la Salle St-Joachim d'Edmonton, les 18 et 19 octobre prochain. Le programme sera complété d'ici quelques jours et nous serons heureux d'en donner alors communication.

Berlin.—Adoptant de sévères mesures d'économies, l'Allemagne a annoncé la confiscation par l'état de tous les pneus de caoutchouc appartenant à des particuliers.

NOUVELLES

Londres.—Le ministère de l'Information a annoncé que la nouvelle publiée par le "Nieuwe Botterdamsche Courant" à l'effet que le paquebot allemand "Bremen" a changé sa nationalité en plein Atlantique peut être "utilisée" maintenant. Le journal danois avait affirmé que le "Bremen" est devenu navire italien et s'est dirigé vers un port italien.

Londres.—Les autorités du port de Londres ont annoncé que l'organisation de leur défense passive avait été complétée avec l'entrée en service de navires-hôpitaux qui se promèneront nuit et jour sur la Tamise. Les navires transportent beaucoup de médecins et de gardes-malades, travaillant sur une base de douze heures par jour et toujours prêts à se porter à l'aide des victimes des raids aériens.

Berlin.—Le feld-maréchal Hermann Goering est parti en avion pour rejoindre l'armée aérienne allemande sur le front polonais, a-t-il été annoncé. Les Polonais ont déclaré que les nazis se sont servis de 5,000 avions, pour leur avance en Pologne.

Bruxelles.—Des avions étrangers ont descendu un avion belge, près de Mans. L'avion belge faisait la chasse aux avions étrangers quand il fut abattu. Les deux occupants, descendus en parachute, se sont infligés de graves blessures. On dit que les avions étrangers ont pris la direction de la France.

"L'OSSERVATORE ROMANO" CONDAMNE L'ALLEMAGNE

Cité du Vatican.—L'Osservatore Romano, le journal officiel du Vatican, critique le gouvernement allemand parce qu'il a fait fermer les églises catholiques sous le prétexte que c'était là une précaution contre les attaques aériennes. Cet article a été publié après que l'on eût reçu, ici, des rapports disant que Mgr Rawlina, aumônier général de l'armée polonaise, avait été blessé au front et que l'édifice de la légation papale à Varsovie avait été endommagé par des bombes allemandes.

Le Vatican a demandé à plusieurs reprises aux belligérants d'observer les grandes règles humanitaires de la guerre. Il a aussi condamné souvent le bombardement aérien des villes ouvertes.

S'attaquant au fait que le Reich a fermé les églises catholiques, l'Osservatore Romano dit: "Le prétexte invoqué par les autorités allemandes ne semble pas du tout convaincant." L'Osservatore n'aime pas davantage le déclaration que les nazis ont faite à l'effet que les temples protestants avaient aussi été clos. "Le traitement infligé aux temples protestants, dit-il, ne fait que confirmer l'existence d'intentions et de systèmes hostiles à toutes les sortes de vie religieuses et communautés chrétiennes en général." Le journal du Vatican critique aussi le sort que les Allemands ont fait à la presse catholique: "Nous pouvons remarquer, dit-il, que le fait que le gouvernement allemand n'accorde que cinq périodiques à 30,000,000 de catholiques ne peut pas être justifié par la rareté du papier. Il est bon en même temps de rappeler qu'il n'y a pas un quotidien catholique en Allemagne. En autant que nous avons pu le savoir, les publications non catholiques n'ont pas été affectées jusqu'ici par la rareté du papier."

Parlant de la situation des Etats-Unis dans la guerre actuelle, l'Osservatore Romano se dit d'opinion que le pacte de non-agression germano-soviétique va avoir pour résultat de rendre l'opinion américaine défavorable au Reich.

AUTOUR DU GLOBE

Paris.—Dans un discours radiodiffusé, M. Paul Reynaud, ministre des finances de France, a déclaré que la guerre de 1914 n'avait pas été gagnée par les soldats mais par l'effondrement moral allemand causé par l'épuisement des finances et de l'économie allemandes. Il a annoncé que le peuple français entrait en guerre avec des troupes fraîches, des finances fortes et des conditions économiqus bien supérieures à l'Allemagne, qui est déjà très vulnérable sur ces trois points indispensables.

Londres.—Les experts britanniques de l'Air on prétendu que les défenses antiaériennes de l'Allemagne sont peu efficaces. Lors des récents raids britanniques, au cours desquels les aviateurs ont laissé tomber des feuillets de propagande sur plusieurs régions d'Allemagne, ceux-ci ont constaté que les détecteurs, les projecteurs et les batteries antiaériennes allemandes ne sont pas aussi puissants qu ceux de la France et de l'Angleterre.

TOUT COMMERCE AVEC L'ENNEMI STRICTEMENT DEFENDU PAR OTTAWA

OTTAWA—Un arrêté ministériel, déposé à la Chambre des Communes par le premier ministre King, décrète la défense immédiate de tout commerce avec l'ennemi durant la guerre et la remise de toutes les propriétés de l'ennemi à un gardien officiel.

En vertu des pouvoirs que lui confère la Loi des mesures de guerre, le gouvernement a défendu toutes les affaires avec un ennemi, quelque longues qu'aient été, jusqu'ici, les relations commerciales entre cet ennemi et nous. De fortes amendes sont prévues pour toute infraction à cette loi.

La mise en vigueur de cette loi a été placée sous la responsabilité du Secrétaire d'Etat et d'un gardien officiel de la propriété de l'ennemi, poste récemment créé. Ces deux postes sont actuellement détenus par l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

LES NOUVELLES TAXES

OTTAWA—Les taxes sur le wiskey, le brandy, le rhum, le gin, etc., ont été augmentées de trois dollars par gallon. La taxe sur les bières de neuf sous par gallons.

Augmentation de 7½ sous par gallon sur les vins.

Augmentation de 75 sous par gallon sur les champagnes et les vins mousseux.

Augmentation de 5 sous par livre sur les tabacs manufacturés.

Augmentation de $1.00 par mille sur les cigarettes.

Augmentation de cinq à dix sous la livre sur le thé.

Augmentation de 10 sous la livre sur le café.

Augmentation de 20% de l'impôt sur le revenu.

Les taxes sur les profits excessifs de tous les genres d'affaires varieront de 10% à 60%.

CE QUE LA GUERRE 1914-18 A COUTE

La "Presse Canadienne" (Canadian Press) a extrait des comptes publics les sommes dépensées par le Canada pour la guerre de 1914-18. En voici un aperçu.

	DETTE	EMPRUNTS	PENSIONS	ALLOCATIONS
1914	363,000,000			
1915-a		100,000,000 @5%		
-b		106,705,000		150,000,000 pour
1917-a		172,926,800	Environ	le rétablissement
-b		546,148,750 @5½%	annuellement	30,000,000 pour
1918		682,256,500	50 millions	les démobilisés
			depuis 1917	20,000,000 pour
1919		594,725,210		vets nécessiteux
				40,000,000 pour
1920	2,248,868,623	163,374,000		administration
Total	2,248,868,623	2,366,126,260	810,000,000	240,000,000

A la fin de la guerre notre dette était de 3 MILLIARDS environ. (Augmentation de 600%).

Septfontaine

Là-bas, près de Pontarlier, dans la montagne jurassienne, en ce beau pays vert de prairies, bordé de forêts sombres, se trouve le village de Septfontaine. Sept Fonaitnes! dites-vous. Il devait y avoir là de la belle eau claire, limpide à boire, et surtout utile à la terre. Il y eut, en effet, dans ce village autrefois, sept sources auxquelles il dut sa prospérité. Les troupeaux s'y abreuvaient à pleins bords. Les pâturages étaient abondants et frais. Si bien que la richesse de tous les habitants était enviée à la ronde. Peut-être cette richesse leur avait-elle desséché le coeur. Car, écoutez ce qui arriva.

Un jour d'été, à la fin d'une journée de chaleur torride, un vieil homme, un mendiant, passa par là. Il était las, fatigué de la route. Il avait soif, car l'après-midi avait été accablant.

Il s'approcha d'une de ces maisons cossues qui faisaient l'honneur du village, s'assit sur le banc adossé au mur. Le maître, qui sortait de la grange, le vit:

—Que faites-vous là? damanda-t-il.

—Je suis las, dit le mendiant. J'ai marché longtemps et j'ai soif. Ne pourriez-vous me donner à boire?

—A boire! dit le maître. Vous trouverez de l'eau tout près d'ici, à la fontaine que vous voyez là. Allez-y, mon brave. Car pour moi je n'ai pas le temps de servir les chemineaux qui passent.

Et l'homme se leva, tout courbé. Il se dirigea vers la maison voisine pour y faire la même demande et comme il frappait, on lui répondit de l'intérieur:

—Que voulez-vous?

—A boire, dit le mendiant, car je suis mourant de soif.

—L'eau ne manque pas dans le village, continua la voix... Passez votre chemin.

A la troisième maison, l'homme sortit et cria au mendiant:

—Fainéant! Fais comme moi. Si tu as soif, travaille, et tu auras du vin à ton contentement.

Et c'est ainsi qu'il fut reçu dans chacun des logis où il se présenta. Les enfants couraient à sa suite en se moquant, car il était pauvre. Les filles, superstitieuses, se signaient et touchaient du bois, souhaitant de le voir partir au plus vite.

A la septième et dernière maison à laquelle il frappa, la femme, qui était seule, appela le chien de garde: "Faraud!... Faraud!...", qui parut en montrant les crocs.

Alors l'homme continua sa route et sortit du village inhospitalier. Les enfants qui le suivaient le virent faire de grands gestes et même l'entendirent marmotter quelques mots inintelligibles. Mais voilà que, dès qu'il eut disparu, les habitants de Septfontaine, tous à la fois, se sentirent pris d'une grande soif. Chacun dans sa maison rassembla bassins, seaux et "seilles", pour se rendre à la fontaine et y puiser de l'eau. Quelle ne fut pas leur stupeur en s'apercevant que les fontaines étaient taries! L'homme qu'ils avaient repoussé aurait-il eu le mauvais oeil?

Ils cherchèrent à le rattraper sur la route. Mais il était déjà loin! Ils virent sa silhouette sur le Couchant. Il leur sembla qu'il avait changé de vêtement. Sa défroque de pauvre ressemblait maintenant à une chape. Son bâton avait la forme d'une crosse, et sur sa tête ils crurent distinguer une coiffure haute... une mitre.

Ils ne se trompaient pas. C'était bien le grand saint Nicolas qui, venant d'Alsace, passait par là et avait voulu éprouver la charité des habitants de Septfontaine.

Le village resta longtemps privé d'eau. Les habitants creusèrent en vain la terre pour y retrouver une source: Ils recueillaient comme ils pouvaient les eaux des pluies. Mais, dans l'impossibilité de lutter contre la sécheresse des étés, ce fut le temps des jours sans pain et des vaches maigres.

Cependant, ils surent reconnaître leurs torts. Ils se frappèrent la poitrine en disant: "Nous avons été durs à la misère, il est juste que nous expiions." Et, pour faire amende honorable, ils consacrèrent leur église, si jolie et si ancienne, à saint Nicolas.

Devant leur repentir, Dieu permit qu'un jour une nouvelle source, découverte dans le voisinage, rendit la fertilité à la terre, permit aux habitants de reprendre leur travail et de retrouver leur prospérité.

Telle est la légende de ce village de Sepfontaine, qui dresse son église dédiée à saint Nicolas sur le haut plateau jurassien.

Marguerite Henry-Rosier.

(La Croix)

QUAND LES ENFANTS RETOURNENT A L'ECOLE

Les vacances se sont enfuies, hélas trop rapidement au gré des enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Les journées passées au grand air leur ont rendu toute leur vitalité, toutes leurs forces. Ils avaient, à la fin de l'année scolaire, réellement besoin d'air, de lumière et de soleil. Ils s'en sont grisés et sont revenus de la campagne et de la mer avec un sang plus riche, une mine superbe et des yeux brillants et clairs.

Ce qu'il faut éviter maintenant, c'est qu'ils ne perdent en quelques semaines leur provision de santé, si je puis dire, la provision de bonne humeur et d'entrain si nécessaires aux études.

Pour cela, il ne faudra pas les priver complètement d'air et de liberté. Le soir, aussitôt les devoirs terminés, ils sortiront, afin de se calmer et de se détendre par une bonne promenade. Leurs nerfs sont souvent hérissés après une journée d'étude et d'attention soutenue.

S'il est impossible de les sortir, on les laissera s'ébattre et donner enfin libre cours à leur fantaisie, ne fût-ce que quelques instants. Ils sont parfois bruyants, mais il ne faut pas oublier que les enfants ont une réserve de vie ardente, et que pour beaucoup d'entre eux il est indispensable de s'extérioriser par des jeux et des rires.

Un des plus grands facteurs de bonne santé est, sans contredit, une respiration parfaite. Aussi chaque matin, dès qu'ils seront lavés, ils feront devant la fenêtre largement ouverte, quelques exercices respiratoires. Cela développera à inspirer profondément et à expirer parfaitement. C'est aussi excellent pour leur maintien, car les enfants en grandissant marchent souvent la tête baissée, le dos légèrement voûté.

On surveillera certes la nourriture des petits. En général, les enfants aiment le lait. On remplacera avantageusement le café du matin par du chocolat ou un de ces produits à base de malt et d'oeufs qui donnent une boisson agréable et nourrissante. Comme le sucre est un donneur de calories, on présentera aux enfants des entremets, des compotes, des crèmes et de la pâtisserie faite à la maison.

Les oeufs ne sont pas toujours à recommander, car cet aliment complet ne convient pas à tous les organismes.

Si l'enfant est un peu maigre, du lard cuit au beurre, ou quelques sardines à l'huile compléteront copieusement son déjeuner.

Et surtout, tant qu'il y aura ces prunes vermeilles, ces reines-chaudes juteuses, ces raisins sucrés à souhait, tous ces fruits dorés qui semblent des gouttes de soleil, il est à conseiller d'en donner les vitamines indispensables à leur croissance, à leur beauté, à leur santé.

Ottawa.—Les Canadiens qui s'enrôlent volontairement dans le service actif canadien doivent signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à servir pendant la durée de la guerre et durant la période de démobilisation. C'est ce que M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense Nationale, a annoncé.

Auckland.— Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé de lever des troupes pour le service dans le dominion et en dehors. On enrôlera des volontaires de 21 à 35 ans.

L'enseignement du français dans nos écoles

Conférence donnée à Gravelbourg

Par Soeur M. Ste--Madelien de Jésus

CONCOURS DE DICTEES ET DE COMPOSITION

Les Maîtresses de français, bien que libres de consulter la directrice, sont laissées à leur propre initiative. La directrice propose fréquemment des concours, concours de dictée et de composition qui mettent en lice divers grades: pour la dictée, 9, 10, 11 et 12; 7 et 8; 3 et 4; pour la composition, 9, 10, 11, et 12; 6, 7 et 8; 3, 4 et 5. Après que les copies ont été examinées et comparées, les rangs se donnent et parfois même l'on proclame le grade vainqueur. Ce genre de tournoi crée une certaine émulation chez nos écoliers. Et cette émulation croît encore quand s'ajoute la publication des notes et des compositions, dans nos périodiques, "TENIR" et "L'ETOILE DE GAVELBOURG".

Pour plus de profit, les dictées sont remises aux élèves, corrigées soigneusement en classe, puis transcrites au cahier de devoirs.

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Vers la fin de l'année scolaire, il se donne, autant que possible dans chaque grade, un concours spécial d'orthographe consistant en cinq ou six dictées consécutives préparées conformément au programme de grammaire. Expliquons-nous plus clairement: Supposons que le programme de gramamire est divisé en cinq parties; pour la première épreuve, les élèves devront étudier, dans le premier cinquième, le vocabulaire, les dictées qui s'y rencontrent, ainsi qu'un certain nombre d'exercices. Là seront pris les mots et les phrases de la dictée. Règle générale, les écoliers mettent assez d'application en cela et chaque jour, ils sont impatients de connaître leur note et leur rang.

Pour ce qui est des compositions offertes en concours, elles sont aussi remises aux élèves; quand la directrice en a le loisir, elle se rend dans chaque grade faire la critique de ces rédactions. Il serait à désirer que les travaux fussent retouchés par les élèves, après la critique. Nous nous proposons de réaliser cela dans un avenir prochain.

Nous avons constaté un progrès général dans nos classes françaises, depuis l'inauguration de ces concours d'orthographe et de composition.

COMBATS DE GRAMMAIRE

En outre, les combats de grammaire, d'épellation et de langage (anglicismes à corriger) sont assez fréquents; nous les entourons d'un décorum approprié afin de mieux impressionner les élèves.

SOCIETES LITTERAIRES

Nos grades supérieurs, 9, 10, 11 et 12, font partie d'une société littéraire, laquelle a présenté, l'an dernier, deux séances ou deux heures littéraires. Les approbations reçues en ces deux circonstances ont dépassé nos prévisions. Aussi, avons-nous songé à former deux autres sociétés similaires; l'une groupant les grades 6, 7, et 8: l'autre, les grades 3, 4 et 5.

Voilà, résumé succinctement, ce qui se fait au Couvent en matière de français. Mille autres projets émergent dans notre esprit; le temps seul fait défaut pour les mettre à exécution.

EMULATION CHEZ LES ENFANTS

En vous présentant le tableau de nos activités scolaires, nous n'avons nullement l'intention d'insinuer que l'enseignement du français chez nous vaut mieux qu'ailleurs; nous voulons seulement montrer que, d'après notre humble avis, le meilleur moyen d'améliorer cet enseignement dans nos écoles ne consiste pas surtout dans le remaniement des programmes de l'A.C.F.C. ou le changement des manuels en usage, mais bien plutôt dans le fait de provoquer sans cesse l'émulation chez nos élèves. Plus ceux-ci sont entraînés, plus ils étudieront la langue maternelle avec goût et intelligence.

PERFECTIONNEMENT DES INSTITUTEURS

Nous osons ajouter que le perfectionnement des instituteurs et institutrices dans la connaissance de la langue française, contribuerait, en une large mesure, à réformer leurs méthodes. Puisque dans l'enseignement de l'anglais, les exigences du Département de l'Education vont toujours croissant, pense-t-on que lorsqu'il s'agit du français, un savoir quelconque chez l'instituteur puisse suffire?

Le programme d'étude préparé par l'A.C.F.C. nous paraît bien conforme aux besoins présents, dans cette province. Quant aux manuels, nous les croyons assez satisfaisants. Une nouvelle grammaire serait-elle substituée à celle que nous avons actuellement, nous en éprouverions peu de regrets; tout de même, avouons, pour donner justice à l'A. C.F.C., qu'en nous rendant de plus en plus familières avec la grammaire Brunot-Bony, nous avons appris à la mieux apprécier.

Emulation chez les élèves et perfectionnement chez l'instituteur nous semblent donc deux facteurs on ne peut plus aptes à restaurer notre enseignement du français.

L'A.C.F.C. nous fournit elle-même d'excellents moyens d'émulation; examens annuels de français, distribution des prix, concours d'histoire du Canada inaugurés tout récemment. Le premier concours de ce genre, ayant pour sujet "Pierre Gaulthier de la Vérendrye," exerca sur nos étudiants des grades 11 et 12, une très heureuse impression. Aussi, devons-nous accorder à ces concours tout l'intérêt, toute l'attention qu'ils méritent.

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Comme nous le constatons, l'A.C. F.C. n'est jamais en arrière quand il s'agit de stimuler les écoliers; mais, à nous aussi, membres du personnel enseignant, de faire notre part. Ainsi, l'Association a mis en marche un mouvement ayant pour but l'érection de bibliothèques scolaires. N'avons-nous pas le devoir d'apporter en cela notre appui, en autant qu'il est possible? Dans chaque école, une bibliothèque française, si humble fût-elle, concourrait largement à enrichir le vocabulaire des écoliers; puis ceux-ci se familiariseraient avec la lecture française. Sans doute, les livres devraient plutôt être lus à domicile; toutefois, n'allons pas croire qu'il y aurait perte de temps à parcourir, en classe même, quelques pages de l'un ou l'autre des volumes de la bibliothèque; cinq ou dix minutes à la fin de chaque cours, ou la deuxième demi-heure de classe le vendredi, à titre de récompense par exemple. Et c'est de cette façon que certaines maîtresses savent entretenir l'application de leurs élèves. Cela, aux grades inférieurs, il va sans dire.

Nous sommes d'avis que la réapparitions de la "Page Ecolière" du "Patriote" susciterait un réveil salutaire, un élan d'enthousiasme parmi nos écoliers. Mais nous ne voulons pas nous montrer trop exigeantes.

PREPARATION DE LA CLASSE FRANCAISE

Le dévouement, chez l'instituteur est une qualité maîtresse, un puissant levier qui soulève et les volontés et les coeurs des enfants à lui confiés. Il faut donc qu'il ne marchande pas ses cours, pour son propre perfectionnement, et par suite celui de ses élèves. Plaignons sincèrement ceux et celles qui considèrent comme héroïque l'action de consacrer aux études le temps libre. Exercer avec zèle les obligations d'un état de vie n'est pas de l'héroïsme, mais tout simplement un devoir. La vocation d'instituteur serait-elle un rôle quelconque que l'on quitte à quatre heures du soir pour le reprendre à neuf heures le lendemain matin? N'hésitons donc pas à occuper nos loisirs soit à la correction des devoirs, soit à l'étude, soit à la préparation des cours. Un instituteur qui prépare soigneusement sa classe française poursuit deux buts: il emmagasine des conniassances personnelles et partant se perfectionne; de plus, il se met en mesure de présenter à son petit auditoire des cours à la fois attrayants et intéressants. En de telles conditions, comme les élèves aimeraient leur classe française! Ils s'y rendraient le coeur alerte et joyeux, en tireraient profit et ne manqueraient que par nécessité.

LIVRES DE REFERENCES

Où puiser les connaissances nécessaires à l'instituteur? Dans les manuels de classe tout d'abord; mais cela ne suffit pas. Plaise à Dieu que, dans toutes les écoles, se dresse un jour, à côté de la bibliothèque scolaire, une bibliothèque de références où l'instituteur pourrait s'approvisionner journellement! Ici, nous nous adressons particulièrement à Messieurs les Commissaires, et nous ne doutons pas d'être parfaitement comprises.

Combien précieux et utiles sont les livres de références! Cependant, il est des écoles qui en sont dépourvues; du moins en matière de français. La plupart d'entre vous ont entendu réciter, mardi, "Le drapeau de Carillon", d'Octave Crémazie; eh bien, une partie de cette poésie revient de temps à autre au programme de littérature des grades 11 et 12. Un maître qui aurait sous la main les oeuvres de Crémazie, pourrait lire et commenter en classe le poème tout entier; comme conséquence, les élèves comprendraient beaucoup mieux le passage à étudier et l'apprendraient plus facilement. Nous pourrions en dire autant de tout le programme de littérature, en particulier de la littérature canadienne. Faire mieux connaître les poètes du terroir, n'est-ce pas accomplir oeuvre de patriotisme?

Enfin, si les instituteurs et institutrices de langue française se constituaient en groupements, n'en résulterait-il pas quelque avantage? On se réunirait deux ou trois fois l'an; il y aurait échange de vues; l'on s'encouragerait mutuellement; chose certaine, c'est que l'on se connaîtrait mieux et un courant de sympathie unirait davantage les membres du personnel enseignant.

Instituteurs et institutrices, chérissons de plus en plus notre sublime vocation. A certains jours, la tâche quotidienne nous semble-t-elle au-dessus de nos forces? Appelons à notre secours le Divin Maître; Il ne dédaignera pas de peiner avec nous. Et si, habituellement, nous savons unir la prière à l'action, nous posséderons la clé du succès.

NOUVELLES

Montréal.—Les vétérans italiens de la grande guerre ont adopté une résolution affirmant leur loyauté au Canada. La résolution, qui sera envoyée au gouvernement canadien, affirme que les intérêts du Dominion ne sont pas, heureusement, opposés aux intérêts de l'Italie."

Ottawa.—Le major-général L.-R. Laflèche, sous-ministre de la Défense nationale, a obtenu un congé prolongé à cause de son état de santé, a annoncé l'honorable Ian MacKenzie, ministre de la Défense. Le général Laflèche sera remplacé par le lieutenant-colonel J. R. H. Desrosiers, vice-président de l'Imperial Tobacco et le lieutenant-colonel K. S. MacLachlan, tous deux de Montréal.

Sault Ste Marie. Ont.—Les citoyens de cette ville ont vu trois puissants projecteurs fouiller le firmament, pour apprendre ensuite que les Etats-Unis gardent le canal du Sault-Ste-Marie. Un détachement de la 61ème batterie d'artillerie côtière anti-aérienne des Etats-Unis, de Fort Sheridan, Ill., a installé un canon anti-aérien en même temps que les réflecteurs.

Washington.—Le gouvernement a assuré les ménagères que les stocks de vivres sont considérables et qu'aucune hausse sensible des prix n'est justifiée. Il a prévenu les profiteurs que l'Etat sera très sévère pour eux.

Victoria.—On a nié officiellement ici les rumeurs voulant qu'un sous-marin ait été vu dans les eaux territoriales de la Colombie canadienne. Le rapport officiel établit que "toutes les rumeurs de sous-marins ou d'autres navires ennemis pouvant être au large de cette côte n'ont aucun fondement."

Washington.—Par une proclamation, le président Roosevelt a provisoirement suspendu les contingentements de vente sur le sucre, comme une "mesure urgnte." M. Roosevelt a ensuite déclaré que cette suspension avait été rendue nécessaire par l'augmentation de la demande mondiale du sucre.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XI — MERCREDI, le 20 septembre, 1939 — No 49

STRATEGIE MILITAIRE

Voici, selon toutes apparences les différentes tactiques militaires que les deux camps opposés semblent vouloir prendre:

LES ALLIES

1—Assurer la sauvegarde de la mer en repoussant les bateaux ennemis et en luttant avec acharnement contre les sous-marins allemands.

2—Confier la défense de la Pologne aux troupes polonaises.

3—Se charger de l'offensive sur le front ouest de l'Allemagne dans le but de battre son armée de terre.

4—Employer la force aérienne à faire des reconnaissances en pays ennemi, à faire des envolées de propagande et à bombarder les principaux postes de l'armée ennemie.

LES ALLEMANDS

1—Ne pas rechercher à contrôler la mer pas plus qu'à avoir recours au commerce naval.

2—Bloquer la Baltique dans le but de protéger les côtes et les ports de l'Allemagne.

3—Dominer entièrement cette mer intérieure tant à l'aide de sous-marins, de navires que d'avions dans le but d'assurer son commerce avec les différents pays qui en sont baignés.

4—Employer la majeure partie de sa flotte sous-marine à harasser les routes navales et à détruire les bateaux ennemis.

5—Employer le nombre d'avions nécessaires pour faciliter le travail des sous-marins.

6—Employer son armée de terre à détruire les forces militaires polonaises.

7—Défendre ses positions sur le front ouest et concentrer ses troupes dans un travail de contre-attaque.

LES ETATS-UNIS DEFENDRONT LE CANADA

Si une puissance étrangère attaquait notre pays — Réaffirmation de la doctrine Monroe

WASHINGTON—Le président Roosevelt a renouvelé l'assurance que les Etats-Unis ne se tiendront pas à l'écart si une puissance étrangère cherche à dominer le Canada. Le fait que le dominion s'est joint à la Grande-Bretagne contre l'Allemagne ne change rien à la situation.

Réaffirmant cette interprétation de la doctrine Monroe devant une conférence de la presse M. Roosevelt, déclara qu'elle s'appliquait aussi aux territoires que possèdent la France et la Hollande en Amérique.

(Voici comment la presse de New-York annonçait la nouvelle de la déclaration du président: "Roosevelt dit que les E.-U. se battront pour empêcher l'invasion du Canada," mettait le New York Herald Tribune, sur une manchette de huit colonnes. Le New York Daily Mirror disait: "Nous nous battrons si le Canada est envahi." Le Daily News interpréta la nouvelle comme visant l'Allemagne: "Ne touchez pas aux américans, dit le Président au Reich.")

Le président ne laissa subsister aucun doute sur son attitude, il répondit à une question posée par un journaliste au sujet du discours qu'il a prononcé à Kingston, Ont., le 18 août 1938.

Le président dit alors: "Le Dominion du Canada fait partie de l'empire britannique. Je vous donne mon assurance que le peuple des Etats-Unis ne permettrait jamais à un autre empire de dominer le sol canadien."

M. Roosevelt est d'opinion que la déclaration ne peut pas être interprétée comme une extension de la doctrine Monroe. Au contraire, dit-il, la doctrine Monroe a toujours voulu le "statu quo," en Amérique, en ce qui concerne la domination étrangère.

C'est une question d'intérêt personnel pour les Etats-Unis, dit le président. Dans ce sens, le président déclara inclure sous la protection des Etats-Unis des territoires tels que la Guinée Anglaise, la Guinée française, la Guinée hollandaise, les îles hollandaises de Curaca, les îles Bahama et les îles françaises de Martinique, de Guadeloupe, de St-Pierre et Miquelon, pour en nommer que quelques-unes.

Entretemps le président paraissait certain d'une majorité dans le comité des relations étrangères du Sénat, quand il proposerait la vente d'armements aux nations belligérantes.

Dans une lettre à un particulier, le sénateur Frederick Van Nuys, démocrate de l'Indiana, déclara qu'il supporterait un plan de "vente comptant, sans livraison."

Van Nuys est un des membres du comité qui ont retardé, par un vote de 12 à 11, la proposition faite au comité d'annuler la loi de neutralité.

La déclaration du sénateur est interprétée comme signifiant que le comité poserait la question devant le sénat à la prochaine session spéciale.

"Mes sympathies sont naturellement pour les démocraties de l'Europe écrivit Van Nuys, et je me prononcerait en faveur d'un plan "comptant, sans livraison"; ce qui veut dire que les acheteurs seront tenus de payer comptant, et de transporter les marchandises sur des vaisseaux autres que les vaisseaux américains.

Plusieurs législateurs prétendent que l'annulation de l'embargo sur les armements serait bénéficiable à la Grande-Bretagne et à la France; quoique le marché soit ouvert à tous les pays, la Grande-Bretagne serait en mesure d'empêcher les envois de se rendre aux pays ennemis.

Les adversaires du rappel, dont les sénateurs républicains William Borah, de Idaho, et Arthur Vandenbregt de Michigan, soutiennent que cette mesure serait une façon de prendre parti, et que cela mènerait infailliblement les Etats-Unis à la guerre.

La construction en U.R.S.S.

L'Union soviétique n'a vraiment pas à se poser en exemple dans le domaine de la construction. Désorganisation, manque du sens de la responsabilité, lenteur dans l'édification des bâtiments, manque du sens des réalités, imprévoyance, tels sont les traits essentiels de cette industrie. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dans presque chaque journal soviétique, retentissent des doléances sur l'état déplorable des matériaux utilisés dans les logements, sur le retard extraordinaire apporté à la construction des bâtiments (nombreux sont les cas où une maison n'est pas terminée 3 ans après la date fixée!) et enfin sur le manque de logements qui est l'une des plaies du régime.

D'autre part, dans toutes les branches de la construction industrielle soviétique, l'expérience, plus forte que la théorie, contraint les responsables à renoncer aux entreprises colossales prévues dans le 1er plan quinquennal. Avant l'échec, inquiétant pour l'avenir du pays, de l'industrialisation au moyen d'énormes entreprises, les Soviets sont obligés de revenir à la normale et d'adapter tout le système de construction du pays aux conditions locales, aux possibilités d'approvisionnement, de transports, de logements. C'est ainsi que la nature reprend toujours ses droits.

LE JAPON N'ENTEND PAS FLIRTER AVEC LA RUSSIE

TOKIO—On a nié les rapports voulant que le Japon revise ses relations avec l'Union soviétique à la suggestion du ministre allemand des Affaires étrangères. Ces rapports émanaient de Berlin et prétendaient que le Japon signerait un pacte de non-agression avec la Russie. Le premier ministre du Japon, le général Abe, a dit qu'ils avaient été démentis catégoriquement dans les milieux officiels. Il a ajouté qu'en ce qui regarde le rajustement de la frontière mandchou-mongole, c'est à la Russie d'en prendre l'initiative. Il a terminé en disant que c'est la Russie qui est responsable des récents incidents de frontière.

— NOUVELLES BREVES —

La population de Québec à "fait sa part"

Winnipeg.—Le "Winnipeg Free Press" en page éditoriale, disait dernièrement, que la province de Québec a "fait sa part" pour assurer l'unité du Canada.

"L'action de la Chambre des Communes nous semble être celle d'un Canada uni, et cette union a été rendue possible par les grandes concessions de la population du Québec." "Les Canadiens français, ajoutait le journal, ont fait leur part et il est à notre avantage de respecter dans nos paroles et dans nos actes la façon avec laquelle ils ont évité euxmêmes ce que plusieurs craignaient devoir être de leur part un obstacle insurmontable. Il se pourrait bien, en conséquence, que l'adresse et la modération du gouvernement finissent par refroidir complètement les derniers foyers isolationnistes qui subsistent encore dans Québec."

On ferme un club germano-canadien

Saskatoon.—Le club germano-canadien Concordia, de Saskatoon, organisé en 1927, a suspendu ses activités sociales en adoptant une déclaration de loyauté au Canada. Le Dr W.-S. Schuman, président, révéla que le club avait été opposé de toutes ses forces au German Bund dont la politique est: "L'Allemagne en premier et le Canada en deuxième."

Les aumôniers dans l'armée française

Paris.—La vie religieuse des soldats de l'armée française est actuellement assurée par 475 aumôniers catholiques et 75 ministres protestants. Sur le total des prêtres catholiques, 400 ont été affectés à l'armée de terre, 50 à la marine, et 25 à la force aérienne. C'est Mgr Sudour, vicaire général de l'archevêque de Paris, qui a été désigné à la dernière assemblée des cardinaux et archevêques de France comme directeur général de l'aumônerie; il est lui-même aumônier du grand quartier général.

Appel du journal du Vatican aux neutres

Cité Vaticane.—Le journal officiel du Vatican, l'Osservatore Romano, a fait un appel aux états neutres pour leur demander de coopérer dans la tâche humanitaire de l'allègement des souffrances causées par la guerre. L'éditeur du journal, le comte Giuseppe Della Torre, a demandé une action rapide pour créer des organisations de secours semblables à celles de 1914.

Les journaux 'L'Humanité' et 'Ce Soir' sont suspendus

L'avant-dernier Conseil des ministres avait pris un décret autorisant le gouvernement à suspendre des journaux. Soucieux de laisser à la presse sa liberté, M. Daladier s'abstint d'abord de publier ce document; mais en présence de l'attitude des feuilles communistes il vient de l'envoyer à l'Officiel. L'Humanité et Ce Soir, dont la police avait brisé les formes voient leur publication interrompue sine die.

A la suite de la parution de l'organe communiste La Voix du Midi, M. Ampoulange, procureur de la République, a aussitôt inculpé le gérant, M. Jacques Courouleau d'"excitation de militaires à la désobéissance, dans un but de propagande anarchiste" et de "défaut de dépôt."

Sur Commission rogatoire de M. Chrestin, juge d'instruction, M. Gracies, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu à l'imprimerie du journal et a saisi tous les exemplaires qui s'y trouvaient.

D'autres numéros furent également saisis entre les mains des vendeurs dans la rue.

Les communistes ont été exclus

Paris.—Les comités de l'armée, de la marine et de l'aviation de la Chambre des députés ont exclu les communistes de leurs délibérations en créant un sous-comité de contrôle. Les trois comités de la défense ont nommé les membres du sous-comité et les communistes n'ont pas réussi à élire un seul de leurs représentants. A partir de maintenant, le sous-comité s'ocupera des questions de la défense au lieu des comités.

Gare à l'alcool

Londres.— L'Evening Standard demande aux Anglais de ne pas faire d'abus avec les liqueurs alcoolinges. Il a rappelé, à ce sujet, les paroles de Lloyd George durant l'avant-dernière guerre:

"La boisson alcoolique cause plus de dommages dans la guerre que tous les sous-marins allemands ensemble."

Le Pacte germono-russe

De même que le cheval galope, que l'oiseau vole, que le poisson nage, le bolchevik russe trahit. Il a la duplicité dans le sang et aucune thérapeutique ne la lui enlèvera jamais. Il obéit à son instinct en trompant. Seulement, il n'est ni fatal ni inéluctable que la France et l'Angleterre se fassent perpétuellement tromper, duper, trahir et que, par-dessus le marché, elles se rendent ridicules. Tour à tour, elles ont expérimenté le coup de Brest-Litovsk, le coup de Rapallo, le coup de Moscou. Dans un certain milieu, ces coups portent un nom: on les appelle "des coups de vache." Trois coups de ce genre en vingt ans, c'est beaucoup, c'est trop.

Stéphane Lauzanne.

(Le Matin)

Vingt ans de travail inutile

A Moscou, le Conseil des Commissaires a décrété la confiscation et la destruction de presque tous les manuels et opuscules publiés jusqu'à ce jour par la Ligue des "Sans-Dieu." Toutefois, cette mesure n'indique aucun changement en ce qui concerne la religion. Les Soviets ont décidé de se débarasser de ce genre de littérature, parce que celle-ci étant basée sur des données historiques fausses, ne pourrait que nuire au but auquel on désire atteindre. Partant, tout ce qui a été écrit par la Ligue des "Sans-Dieu" au cours de ces vingt années, est destiné à être détruit et remplacé par de nouvelles oeuvres également infames et blasphématoires, mais plus subtilement tendancieuses.

DECLARATION DE M. CHAMBERLAIN

LE BOMBARDEMENT DES POPULATIONS CIVILES

LONDRES—Le premier ministre Chamberlain a fait une déclaration en Chambre en réponse à la déclaration allemande sur les bombardements des populations civiles, en Pologne. Le communiqué allemand portait que les Polonais transforment les villes ouvertes, les marchés, etc., en champ de bataille, et qu'en conséquence, l'engagement allemand de ne pas bombarder les villes ouvertes ne tient pas en pareil cas.

M. Chamberlain dit qu'en face de la menace d'Hitler de bombarder les villes ouvertes en Pologne, la Grande-Bretagne et la France demandaient d'avoir libre jeu pour ellesmêmes.

"Entre temps, dit le premier ministre, il faut se rappeler que notre stratégie et nos tactiques doivent en tout temps être gouvernés par une considération, et une seule: la conduite effective de la guerre.

"J'ajouterai que si l'on en vient à une action telle que suggère le commandement allemand, elle affermira notre décision et celle de nos alliés d'orienter notre politique et de conduire la guerre de façon à supprimer définitivement le danger que nous combattons et dont c'est une nouvelle manifestation.

"Le gouvernement de Sa Majesté a été mis au courant de cette nouvelle qui, à sa face même, est en flagrante contradiction avec la récente déclaration du chancelier allemand au Reichstag, alors qu'il affirmait ne pas vouloir faire la guerre aux femmes et aux enfants.

"Les restriction que nous avons—ainsi que les Français—imposées sur les opérations de nos propres armées étaient établies sur la condition que nos adversaires observeraient les mêmes restrictions; et le gouvernement de Sa Majesté doit, évidemment, se déclarer libre, si, en fait, ces restrictions ne sont pas observées, de prendre les mesures qu'il jugera appropriées.

"Mais je désire ajouter qu'en dépit des limites où les autres pourront se porter, le gouvernement de Sa Majesté ne se livrera jamais à des attaques délibérées sur les femmes, les enfants et autres civils, pour simples fins de terrorisme."

NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Ottawa.—Le premier ministre M. King a annoncé la nomination de l'hon. Bradford W. Lepage comme lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince Edouard.

M. Lepage succède à l'hon George Des Brisay de Blois, aussi de Charlottetown. Le nouveau lieutenant-gouverneur entrera en fonctions le 1er octobre. C'est ce qu'a fait connaître également M. Mackenzie King.

Le Cap.—A la suite de la Grande Bretagne et de l'Australie, le gouvernement de l'Afrique-Sud a annoncé le contrôle des prix et la suppression du profitage de guerre.

Londres.—Le retour en Angleterre du duc et de la duchesse de Windsor a été confirmé officiellement. L'ex-roi et son épouse sont arrivés à Portsmouth sur un destroyer anglais et ils ont été accueillis par le major Edward Dudley Metcalfe à la demeure duquel ils s'installeront pendant quelque temps.

PAS D'ELECTIONS GENERALES D'ICI A LA PROCHAINE SESSION

OTTAWA—Il n'y aura pas d'élections générales d'ici la prochaine session du parlement que le gouvernement convoquera en janvier 1940 ou peut-être plus tôt. Voilà ce qu'a déclaré très nettement à la Chambre des Communes, le premier ministre Mackenzie King. Au cours de ses commentaires M. Mackenzie King a insisté sur la coopération que l'opposition pouvait donner au cabinet. Il se déclara satisfait de l'attitude tenue jusqu'ici. "J'espère, dit-il, que cet esprit de coopération se maintiendra dans toutes circonstances, non seulement pour le reste de la session, mais pour toute session qui cette Chambre peut tenir au cours de la guerre. Maintenant, en ce qui concerne la politique et sa place à l'égard de l'administration en ces temps de crise, permettez-moi de déclarer qu'il n'y a rien qui m'affecterait plus que la tentative faite par un membre de mon propre parti ou d'ailleurs pour faire un capital politique des conditions que le pays rencontre dans ce moment. En autant que je suis concerné, je ne considère aujourd'hui, beaucoup plus comme le chef de tous les partis de ce pays, dans un commun effort pour défendre les libertés de l'humanité."

FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN

OTTAWA—Après avoir adopté le bill des $100 millions pour les dépenses de guerre, la Chambre des Communes a adopté sur les trois lectures du bill établissant le fonds patriotique. C'est un bill analogue à ceux qui ont été adoptés en 1900 et en 1914. Ce fonds patriotique a pour objet de prendre soin des dépendants de ceux qui servent dans l'armée.

On a commencé ensuite l'étude du bill qui amende la loi concernant les enquêtes sur les coalitions. M. Cahan a prononcé un assez long discours sur les détails de cette question, et la Chambre s'est ajournée, remettant l'étude ultérieure de ce bil.

AU PARLEMENT FEDERAL

LA SESSION DE GUERRE A ETE CLOTURE MERCREDI DERNIER

Le gouvernement a siégé six jours — Dix lois de guerre — La discussion au sénat retarde la cérémonie de fermeture des Chambres.

La session spéciale de guerre a été prorogée à 1 h. 42, mercredi dernier. Le parlement canadien a siégé six jours, soit une journée de plus qu'à la session d'urgence de 1914. La session a été marquée de plusieurs incidents dramatiques alors que les anti-participationnistes, après trois tentatives avortées, réussirent finalement à déclencher un vote contre la politique du gouvernement. Il va sans dire qu'ils furent battus, de même que les créditistes qui présentèrent un amendement au budget préconisant la conscription des richesses.

Ce sont toutefois les mesures de guerre qui ont tenu la vedette. Les Chambres ont d'abord voté des crédits de $100,000,000 pour financer nos dépenses de guerre d'ici la fin de la présente année financière. Puis, dans son budget de guerre, le gouvernement a établi de nouveaux impôts et augmenté considérablement les taxes déjà existantes afin de faire entrer dans le Trésor fédéral une partie des deniers nécessaires à notre participation au conflit armé avec l'Allemagne. Le cabinet a aussi pourvu à la création d'un nouveau ministre, celui des munitions, qui verra à mettre sur pied l'industrie de guerre du Canada.

UN DEVOIR NATIONAL

Le gouverneur général, Lord Tweedsmuir, a clôturé la session de guerre par la lecture d'un bref discours du Trône où il déclara que le parlement avait accompli un devoir national en approuvant les mesures nécessaires à la défense du Canada et avait pris une décision d'une extrême importance en se joignant à la Grande-Bretagne et à la France dans une guerre de résistance à l'agression.

Au nom du roi Son Excellence sanctionna les dix bills passés au cours de la session. La dernière de ces mesures, celle imposant une taxe sur les surplus de profits, avait été adoptée en troisième lecture au sénat quelques instants avant la prorogation. La Chambre des Communes avait terminé tout son travail, mais le sénat siégea pendant trois heures. Il y eut de vives discussions à la Chambre avant la ratification des législations finales.

LES LOIS DE GUERRE

Voici les dix lois de guerre adoptées au cours de la session spéciale prorogée mercredi dernier:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien.

Loi modifiant le Tarif des douanes

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant la Loi de l'Impôt de guerre sur le revenu.

Loi concernant un ministère des munitions et achats.

Loi modifiant la Loi des traitements.

Loi concernant les contributions charitables de guerre.

Loi de l'impôt sur le surplus des profits.

AU SENAT

Le sénat a commencé de siéger à 10 h. 30 précises pour considérer six mesures du gouvernement avant que l'on puisse proroger la session spéciale de guerre.

Il y avait une bonne assistance à la Chambre alors que les sénateurs se sont réunis pour cette séance inusitée du matin.

La Chambre des communes qui termina tout son travail au cours d'une séance dramatique est restée ajournée jusqu'à midi. La plupart des députés étaient à leurs bureaux ou dans les corridors du parlement où ils attendaient l'heure de la prorogation.

Il n'y eut presque pas de discussion avant d'adopter en troisième lecture les trois premiers des six bills qui restaient. Ces bills concernaient la loi des revenus spéciaux de guerre la loi de l'impôt sur le revenu et la loi des oeuvres de charité de guerre.

Les trois autres mesures se rapportaient à la création du ministère des munitions et des approvisionnements, au salaire du nouveau ministre et à l'impôt sur les accroissements de bénéfices.

Contrairement aux trois premières législations, le projet de loi instituant le ministère des munitions suscite d'acerbes critiques de la part du leader conservateur. Le sénateur Arthur Meighen mit en doute la bonne foi du gouvernement lorsqu'il fit adopter à la session régulière la législation ordonnant la formation d'un conseil des achats à la Défense nationale.

CONSEIL DES ACHATS

Le sénateur F. D. Black, conservateur du Nouveau-Brunswick, s'informa si le conseil des achats était nécessaire en temps de paix et si le nouveau bill allait organiser une commission identique d'experts et d'hommes d'affaires afin d'aviser le gouvernement dans le domaine des armements.

Le leader du gouvernement, le sénateur Raoul Dandurand, lui répondit que le Conseil des achats de la Défense resterait en fonctions tant que le ministre des finances n'aurait pas décidé si on doit le remplacer par un autre organisme ou si l'on doit transférer ses attributions au ministère même des finances.

"Le gouvernement était d'avis," dit-il, "que le conseil original serait beaucoup trop lent à agir en temps de guerre. Le conseil fonctionne actuellement et poursuivra ses activités jusqu'à la formation du nouveau ministère."

MEIGHEN A L'ATTAQUE

Le sénateur Meighen se leva alors pour souligner le but avoué du gouvernement lorsqu'il avait présenté à la dernière session, après l'enquête sur la mitrailleuse Bren, la législation relative au Conseil des achats de la Défense.

"Cette législation avait pour but" s'écria-t-il, "d'enlever les commandes de munitions des mains fiétries des ministres pour les placer entre les mains distinguées d'une commission où l'on trouve toujours la compétence et la sagesse."

Le leader conservateur rappela

(Suite de la page 5)

LA GUERRE NAVALE

Londres.—La Grande-Bretagne a établi un système de contrôle de la contrebande des armes et munitions. Ce système comprend en fait le blocus du Reich.

Deux communiqués du ministère de l'Information démontrent que, selon le point de vue anglais, la guerre navale est déjà entrée dans une phase comparable à celle de 1917.

En 1917, l'Allemagne avait déclenchée son offensive sous-marine sans restrictions. La Grande-Bretagne y répondit en resserrant le blocus de l'Allemagne de telle sorte que la résistance allemande s'effondra.

Les navires transportant des marchandises destinées à l'Allemagne pourront être arrêtés en haute mer et fouillés par les britanniques. Si ces cargos transportent des armes et munitions en contrebande ils pourront être saisis.

On des points de contrôle, Kirkwall, port des îles Orkney, au nord de l'Ecosse, a déjà servi comme base navale pour la Mer du Nord pendant la guerre mondiale. Le ministre des Approvisionnements, William S. Morrison a déclaré qu'on n'avait nullement à craindre une pénurie de vivres pendant le conflit actuel.

Le fait que les sous-marins allemands étaient déjà à leurs postes avant la déclaration de la guerre indique bien que le Reich était décidé d'entrer dans un conflit guerrier. "Bien qu'un règlement juste eût pu être obtenu sans guerre, Hitler ne voulait pas l'avoir", dit un communiqué.

Le ministre ajoute que l'annonce de la destruction de sous-marins ennemis est indésirable. On a donné comme raison que pendant la grande guerre la disparition des sous-marins sans trace aucune avait un effet moral plus désastreux sur l'ennemi que la publication des victoires britanniques sur les submersibles.

Au sujet de la contrebande des armes et des munitions, le gouvernement rappelle qu'il a établi des bases à Kirkwall, à Weymouth, à Downs (Irlande du nord), à Gibraltar et à Haïfa. Il avise les vaisseaux qui se rendent en Allemagne de se rapporter volontairement à ces bases, sans quoi, ils pourront être conduits de force.

LES REFLEXIONS D'UN ERMITE

Les questionnaires sont à la mode. On en voit de toutes couleurs et pour tous les goûts. Il y en a qui servent d'examens et nous permettent d'étaler notre savoir........ ou notre ignorance; d'autres sont censés recueillir l'opinion publique sur quelque sujet d'intérêt plus ou moins palpitant.

Or, un certain journal questionnait ses lecteurs sur l'obéissance, et une des réponses citées—celle d'une dame—proclamait hautement qu'il était inconcevable qu'une personne intelligente dût obéir.

Ça vous amuse? Probablement. Mais il est triste de constater qu'une personne puisse avoir—à l'âge de raison—un point de vue aussi restreint. C'est étonnant, comme pour beaucoup, l'obéissance semble être une véritable pierre d'achoppement! Pourtant, qui donc, en ce bas-monde, n'obéit pas, d'une façon ou d'une autre?

Prenez la dame en question, si éprise de liberté, n'obéit-elle pas au pire des tyrans humains, la mode? Sur ce chapitre-là, elle déploie probablement la soumission aveugle d'une esclave. Je parierais qu'elle s'affuble de toutes les extravagances dernier cri; nul doute qu'elle ne soit à la page en ce qui concerne ces drôles de couvre-chefs que notre ami Pamphile comparait à des galettes de sarrazin et à des ustensiles de cuisine! Elle accueillerait pourtant d'une moue dédaigneuse les parterres fleuris et les volières multicolores qui surmontaient les chapeaux de nos grand'mères. Et cependant, les fleurs et les oiseaux, ne sont-ils pas plus jolis que les marmites et les galettes?

Cette dame suit-elle son goût individuel en s'attifant de la sorte? Pas le moins du monde! Il s'agit d'être à la mode, de faire comme les autres, sacrifiant ses idées personnelles........ si elle en a! De plus, il faut s'inquiéter de l'opinion de Mme X, de la famille Z, etc. N'est-ce pas là la pire des servitudes, puisqu'elle n'est ni raisonnée, ni raisonnable?

Les grands esprits humains n'ont jamais trouvé à la vraie obéissance un aspect dégradant. En tant que chrétiens, nous possédons notre Modèle, mais des penseurs païens ont compris qu'il existait une volonté supérieure à la nôtre, digne d'obéissance, à témoin les belles paroles de Sénèque: "Obéir aux dieux, c'est la liberté."

Quant aux rebelles, font-ils donc si belle mine? "Non serviam"! Déjà Lucifer, enivré d'orgueil à la vue de sa beauté rayonnante, de ses attributs magnifiques, les prononçait, ces paroles de défi! Et qui est plus admirable, Satan honni, relégué aux enfers, ou le glorieux saint Michel, archange fidèle, invoqué chaque jour dans d'innombrables églises? Préférez-vous Arius à saint Athanase, Henry VIII à Thomas Morus, Angélique Arnaud à Françoise de Chantal, Luther à Ignace de Loyola? Non, ceux qui obéissent à la voix divine, de quelque façon qu'elle se manifeste, ceux-là seuls atteignent à la vraie grandeur et trouvent la paix dans cette noble servitude qu'on appelle le devoir.

Ce devoir, est-il facile à accomplir? demande-t-il l'exercice de nos facultés, un effort soutenu? Sans doute, mais il faut encore savoir le trouver où il est, car il y a des cas où il est peut-être plus difficile de le discerner clairement que de le faire. Une fois sur le bon chemin, on va tout droit, et on ne manque pas de rencontrer force difficultés, épreuves et sacrifices. La satisfaction du devoir accompli sous-entend l'acceptance voulue de ces obstacles.

Quand on se fait vieux, on réalise qu'une des choses les plus dures, imposées par le devoir, ont été les départs. Partir! On a beaucoup écrit, versifié et chanté à ce sujet. Saints et poètes nous ont fait part de leurs impressions, mais peu se sont extasiés sur ceux qui doivent rester. Rester? la belle affaire! Rester, je le sais, n'est pas romanesque, ça passe inaperçu. Pourtant, il y a souvent de l'héroïsme là-dessous, caché, mais réel. Ceux qui partent, quelle que soit leur douleur, ont la compensation de voir du nouveau, de se créer une autre existence, et, chez ceux qui sont adaptables, ce n'est pas aussi malaisé qu'on le croirait. A ceux qui restent, ce soulagement fait défaut: leur scène d'action n'a pas changé, et, de plus, il y a le vide causé par l'absent que tout rappelle muettement, mais éloquemment. On a beau faire son sacrifice de bon coeur, on se rendra vite compte qu'il est à refaire journellement, toujours à refaire. Je sais bien que le temps adoucit toutes les amertunes, qu'il passe une estompe miséricordieuse sur nos misères et sur nos deuils; mais, à certains jours, la mémoire ramène à la surface les souvenirs aux trois-quarts ensevelis, et on constate que la souffrance n'était qu'endormie.

J'ai rencontré quelque part une de ces belles phrases dont j'ai appris à me méfier: "Dans la souffrance, il n'y a que le premier pas qui coûte." Rien que le premier? Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille!........ Qu'il y ait des âmes si empreintes de surnaturel qu'elles peuvent se réjouir d'avoir à souffrir, cela ne veut pas dire que souffrir cesse de faire mal, oh non! Ces âmes acceptent allègrement de pâtir au service du Maître, sans attendre à ne plus ressentir l'aiguillon de la douleur. Mais tout le monde n'atteint pas ces hauteurs surnaturelles qui n'appartiennent qu'à une élite. La plupart d'entre nous, tâcherons chétifs et timides, avancent clopin-clopant, à grand renfort de plaintes et de grimaces, sans excès d'héroïsme. Pourtant, si nous avions le bon sens de regarder un peu en arrière, nous pourrions voir que nos souffrances passées, nos obstacles franchis, ont fait pour nous: rien que du bien, soit par l'affermissement de notre caractère, soit par notre avancement spirituel.

Ces tribulations, qu'on rencontre à chaque pas sur le chemin du devoir, qui est celui de l'obéissance à la volonté divine, ne sont que des moyens pour atteindre un but. Ce but est notre sanctification, le salut de notre âme, la seule chose qui importe vraiment. Unum est necessarium: notre salut pour notre bonheur éternel et pour la gloire de Dieu. C'est à ce résultat que mène inévitablement le devoir bien accompli. Ce bonheur, que les humains recherchent si avidement, cette paix que rien en ce monde ne peut nous ôter, est ici-même. Dans son Paradis, le Dente nous répète en sa langue harmonieuse:

"E la sua volontate è nostra pace."

Et la paix de l'âme ressemble étonnamment au bonheur.

PIERRE NICOLE

BOITE AUX QUESTIONS

Les catholiques citent la sainte Ecriture pour prouver l'autorité de l'Eglise. Mais, d'un autre côté ils se servent de l'autorité de l'Eglise pour prouver l'inspiration de la sainte Ecriture. N'y a-t-il pas là un faux raisonnement?

Non, il n'y a aucun faux raisonnement. Avant de nous servir des livres de la sainte Ecriture pour prouver l'autorité de l'Eglise, il faut prouver que ces livres sont des documents historiques dignes de foi. Pour cela, il n'est pas besoin de l'autorité de l'Eglise. Pour prouver cette autorité humaine des Livres saints on se sert des mêmes règles que l'on applique aux livres de Cicéron, de César, ou de n'importe quel autre ancien auteur.

Une fois que cette autorité humaine est bien établie, on peut ensuite citer les paroles de Notre-Seigneur ou des Apôtres pour savoir ce qui s'est passé il y a dix-neuf siècles. A l'aide de ces textes, on peut prouver que le Christ a fondé une Eglise et lui a donné l'autorité voulue pour enseigner toutes les nations. Or l'Eglise, se servant de son autorité, nous assure que la sainte Ecriture n'a pas seulement une autorité humaine, comme les livres ordinaires, mais qu'elle a aussi une autorité divine et qu'elle est vraiment la parole de Dieu.

* * *

Pourquoi l'évêque porte-t-il une crosse durant les cérémonies pontificales?

La crosse est l'emblème de l'autorité de l'évêque. Comme successeur des Apôtres, il reçoit de Dieu l'autorité voulue pour gouverner les fidèles, corriger leurs vices, stimuler leur piété, faire les lois qu'il juge nécessaires, punir les coupables. Lorsque nous voyons l'évêque avec sa crosse il faut donc nous rappeler qu'il est revêtu de l'autorité de Dieu et que nous devons être disposés à nous soumettre à cette autorité, qu'il exerce pour le bien de nos âmes.

* * *

On nous dit que pour gagner les indulgences il faut prier aux intentions du Souverain Pontife. Quelles sont ces intentions?

Les intentions du Souverain Pontife, pour lesquelles nous devons prier, sont: 1. la paix et le progrès de l'Eglise; 2. la propagation de la foi parmi les infidèles; 3. la fin de l'hérésie ou du schisme, et le retour au bercail pour ceux qui l'ont laissé; 4. la conversion des pécheurs; 5. la paix et la concorde entre les nations. Il n'est pas nécessaire pour chacun d'avoir ces intentions présentes à l'esprit en priant pour gagner des indulgences. Il suffit de prier pour demander à Dieu ce que le Souverain Pontife veut obtenir.

* * *

Quelle est la condition la plus nécessaire pour bien recevoir le sacrement de pénitence?

C'est la contrition. On peut parfois recevoir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence, sans faire l'accusation des péchés, par exemple, dans le cas de danger immédiat de mort. Mais on ne peut jamais recevoir la rémission de ses péchés par l'absolution sacramentelle, si l'on n'a pas une contrition sincère de ses péchés. La contrition est donc la condition la plus nécessaire.

LITURGIE

18ème dimanche après la pentecote

EVANGILE

(S. Matthieu, ch. XXII, v. 34 à 46)

En ce temps-là, les Pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier des commandements; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes. Comme les Pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

REFLEXIONS

Saint Augustin, sur cet Evangile, s'adresse cette question: Pourquoi Dieu, en posant la loi de la charité, n'a-t-il pas fait à l'homme un précepte de s'aimer lui-même? C'est, répondit-il, pour lui faire comprendre qu'il n'y a pas d'autre manière de s'aimer soi-même que d'aimer Dieu. Quiconque s'aime différemment ne se hait plutôt; car il détourne du bien parfait pour se tourner vers lui-même ou vers les créatures, qui sont toutes indigentes et périssables. Il se prive anisi du vrai bonheur, et, en aimant ce qui est mal, il hait sa propre vie. L'amour de soi bien entendu consiste donc dans l'amour de Dieu. Quant au prochain, il faut l'aimer comme soi-même: c'est-à-dire qu'il faut, par sa bienfaisance, par ses conseils, par son zèle, amener à l'amour de Dieu autant d'hommes qu'on le peut. Accomplir ce devoir avec une sage discrétion, c'est la prudence. Ne s'en laisser détourner par aucune affliction, c'est la force. Le préférer à tous les plaisirs, c'est la tempérance. N'y point mettre d'orgueil ni de vanité c'est la justice. Or voilà les quatre vertus morales qui rendent la vie de l'homme bonne et sainte, et lui méritent en récompense une vie d'éternelle félicité.

LA VIERGE DE CZESTOCHOWA

Varsovie.—En bombardant et en incendiant Czestochowa, le haut lieu vénéré de la Pologne, l'aviation allemande a détruit un sanctuaire que Guillaume II lui-même respecta au cours de son invasion de la Pologne.

Le sanctuaire de la Sainte Vierge "Reine de la Pologne", s'élève sur une colline abrupte, à peu de distance de la ville de Czestochowa, dans le Voïvodie de Kielce en Silésie polonaise, à quelque cinquante kilomètres de la frontière allemande. La ville proche, peuplée de 80,000 habitants, est bâtie sur la rivière Farta. La haute tour gothique de l'abbaye confiée aux moines de l'Ordre de Saint-Paul signalait de loin ce sanctuaire à la fois religieux et patriotique de la Pologne. Fondée au quatorzième siècle, cette abbaye, dont le nom signifie "montagne claire", abrite une vierge noire miraculeuse qui suivant la tradition aurait été sculptée par l'apôtre Saint-Luc. Elle fut amenée en Pologne en 1377 par le prince Ladislas d'Opolie. Le grand roi Ladislas Jagellon la confia au monastère actuel qui fut embelli magnifiquement en 1644 dans les styles gothique et de la renaissance. C'est à partir de 1655 que l'abbaye prit une signification symbolique à l'égard de toute la Pologne patriote et devint un point de pèlerinage. Ce monastère eut en effet à soutenir cette année-là un siège fameux qui fut le signal d'un grand mouvement national polonais. La Pologne entière était alors envahie par les Suédois, dont le roi disputait le trône à Jean Casimir. Tous le pays pliait devant lui lorsqu'une petite troupe de patriotes, sous les ordres de Stéphane Zamojski, s'enferma dans le monastère et, aidée par les moines et le prieur Augustin Kordecki, brisa tous les assauts suédois. La résistance de l'abbaye enflamma le courage des Polonais qui chassèrent les Suédois.

Sous les guerres napoléoniennes, la montagne Claire fut de 1809 à 1813 le théâtre de rudes combats et fut prise et reprise par les troupes du grand Duché de Varsovie, alliée de Napoléon, sur les Prussiens. Après le dernier partage de la Pologne, elle fit partie de la zone russe. Au cours de la guerre de 1914, Guillaume II donna des ordres formels pour que le monastère soit respecté et à 22 reprises il vint s'incliner devant la Vierge noire.

La fête de la Vierge est la grande fête nationale polonaise. Ce jour-là des milliers de pèlerins, montant au monastère, s'arrêtent aux stations de chemin de la croix, oeuvre du sculpteur Pie Welonski, qui ornent les pentes. La Vierge de Czestochowa joue un rôle de premier plan dans la littérature polonaise. Miciewicz l'évoque dès le second vers de son grand poème patriotique "Messire Thadée", Sienkiewicz dans son roman "Le Déluge" raconte longuement le fameux siège, et c'est pour son "pèlerinage à la Montagne Claire" que Ladislas Reymont obtint le prix Nobel de littérature.

Madrid.—L'Espagne, désireuse que les navires marchands poursuivent leur course en respectant sa politique de neutralité, a ordonné l'internement de tous les navires des pays belligérants qui n'auront pas quitté ses ports après vingt-quatre heures d'avis.

LES PHASES DE LA LIBERATION DE L'ESPAGNE

L'effroyable drame de milliers d'enfants perdus

En parlant de la prise de Bilbao, nous devons parler d'un des épisodes les plus tristes de la guerre civile espagnole...... effroyable drame en effet........ le plus abominable des crimes des Rouges, comme on l'a justement qualifié.

Il s'agit, plusieurs de nos lecteurs l'auront sans doute deviné, de la déportation en masse de milliers d'enfants Basques.

Ajoutez à cela l'évacuation de milliers d'enfants vers Valence, Madrid ou Barcelone, à mesure que se dessinait l'avance des troupes victorieuses de Franco, et l'exode de beaucoup de ces enfants perdus vers la Russie et le Mexique en particulier, et vous comprendrez la monstruosité des Rouges, et leur effrayante responsabilité devant l'histoire pour un crime si abominable envers de pauvres êtres sans défense.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés à Bilbao et dans le reste de l'Espagne, et voici surtout ce que l'Espagne de Franco a fait pour ces innocentes victimes de la barbarie des Rouges.

A BILBAO

Lors de l'avance nationaliste sur Bilbao, avance dont nous avons parlé dans un article précédent, les Rouges firent partir pour l'étranger un grand nombre d'enfants de Bilbao et des districts environnants.

On calcule que pas moins de 14,000 de ces enfants furent déportés en France, 4,000 en Angleterre, 2,000 en Belgique, 500 au Mexique, et on ne sait combien en Russie.

Le prétexte allégué: les soldats de Franco devaient les décapiter tous à leur entrée dans la ville.......

La raison mise en avant: leur départ permettrait d'augmenter la ration de vivres destinée aux soldats.

La tactique employée: "Une mère, écrit M. Paul McGuire, me rapporta que pendant huit ou neuf jours consécutifs, les soldats de la milice rouge vinrent chez elle, exigeant qu'elle laissât partir ses enfants, avec cette menace: A l'arrivée des Maures, ils seront tous décapités! Il n'est pas difficile de se rendre compte des effets d'une pareille pression exercée sur des parents déjà en proie à l'anxiété et à l'énervement."

La plupart des parents Basques pourtant refusèrent de laisser évacuer leurs enfants, et ceux qui les laissèrent partir le regretteront jusqu'à la fin de leur vie.

LA VERITE

Faisons justice des prétextes évoqués, en disant que Franco s'était engagé à ne pas bombarder une zone de Bilbao sise près de la rivière, et qu'il tint parole bien que les Rouges y eussent installé un dépôt de munitions.

Quant au manque de vivres, aucun enfant n'est mort des suites d'une alimentation insuffisante pendant le siège.

La déportation des enfants était donc un crime aussi inutile que barbare. Le seul danger réel vint des Rouges eux-mêmes qui avaient corrompu les sources d'eau potable alimentant la ville bien avant que la ville eût été encerclé par les nationalistes.

PROPAGANDE DE LA PIRE ESPECE

Quel était donc le but non avoué de cette lamentable déportation? De la propagande marxiste, et de la propagande mensongère, évidemment.

Les bateaux qui portaient les enfants arboraient pour a plupart des drapeaux rouges: on les recevait à peu près partout au son des chants bolchéviques, comme si tous ces enfants étaient des Rouges........ mais parfois ces derniers répondaient à ces chants par des cantiques!

D'autres vaisseaux au contraire avaient à bord un ou plusieurs prêtres basques, afin que l'on pût bien se rendre compte que Franco était l'ennemi déclaré de la religion catholique et de ceux qui la pratiquaient.

POUR LE RAPATRIEMENT

Et pourtant, Franco s'occupa de qu'il le put de rapatrier ces pauvres enfants Basques.

Sous les auspices de la Croix-Rouge internationale et la direction de M. Masseda un bureau spécial s'ouvrit à cet effet à Burgos.

Le Souverain Pontife ne pouvait rester étranger à cette campagne d'amour. Il fit un don important pour la faciliter et chargea son délégué en Espagne, Mgr I. Antoniutti, de collaborer.

TEMOIGNAGE DE MONSEIGNEUR ANTONIUTTI

Ce dernier a raconté lui-même les difficultés rencontrées et les succès obtenus dans cette campagne humanitaire.

"Ma plus douce émotion, déclarait-il, est peut-être celle que je garde d'avoir fait revenir dans leur patrie 14,000 petits, après avoir eu raison de difficultés dont l'exacte nature ne sera convenablement appréciée que plus tard."

Ces difficultés, elles vinrent des marxistes et de leurs sympathisants. C'est ainsi qu'en Espagne rouge, il se forma un comité pro-enfants Basques, dont l'activité se borna à empêcher le rapatriement des enfants en Espagne nationaliste, et qui tenta par tous les moyens de ramener les enfants en Espagne rouge. Il réussit à s'emparer d'un certain nombre d'enfants qui revinrent, soit à Barcelone, soit à Madrid ou à Valence, où ils errèrent lamentablement jusqu'au jour où les troupes nationalistes s'emparèrent de ces derniers foyers de résistance marxiste.

EN RUSSIE ET AU MEXIQUE

Mais seuls les enfants envoyés en Angleterre, en France ou en Belgique ont été rapatriés en Espagne. On croit que jamais la Russie et le Mexique ne voudront rendre ceux qui sont chez eux, et qui souffrent........

Qu'on juge plutôt: "Il y a quelque temps, écrit le journal "Heraldo de Aragon," l'équipage espagnol du Rio Miera trouva dans les rues de Leningrad plusieurs enfants Basques souffrant de la famine et du froid, entièrement oubliés et négligés dans la grande ville........ Les marins se décidèrent à recueillir les enfants et les ramenèrent en Espagne."

Qunt aux enfants du Mexique, ils sont, au dire de témoins oculaires, l'un surtout "à qui on pouvait parler en toute confiance," ils sont, disons-nous, abandonnés aux instincts les plus abjects, d'une malpropreté repoussante, malades, non soignés et mal nourris....... faut-il en dire davantage pour faire comprendre l'affreuse tragédie où se débattent ces pauvres êtres.

Oui, vraiment, la seule solution, c'est le rapatriement de ces enfants dans l'Espagne une, grande et libre, où ils seront considérés comme de futurs citoyens, et traités en conséquence.

DANS LES GRANDES VILLES DE L'ESPAGNE

Voici maintenant qui fera comprendre la situation de milliers d'enfants perdus dans des villes telles que Barcelone, Valence ou Madrid, arrachés à leurs parents par ces marxistes soi-disant humanitaires, et abandonnés au milieu de la foule. Et voici qui nous fera connaître par contraste ce que l'Espagne véritable entend faire pour ces enfants qui lui appartiennent et qu'elle veut incorporer à son âme nationale.

DANS BARCELONE LIBEREE

Nous empruntons les lignes qui suivent à un journaliste français qui a visité Barcelone au lendemain de sa libération. De l'intéressant reportage de M. Jean Marot, nous extrayons les passages suivants:

"Dans ce petit monde livré à lui-même, l'instinct de la conservation est très développé, et ce matin-déjà le bruit courait que des senoras venues de chez les factieux avaient apporté à manger, et c'est par groupes de dix, vingt, trente, que les jeunes femmes emmenèrent ces gosses partout où des bains et des douches pouvaient les décrasser. Ce fut pendant des heures un lessivage impossant. Les aînés aidaient ces femmes admirables venues des quatre coins de l'Espagne. Puis, ceux qui ne furent pas internés dans les différents hôpitaux à cause de leur état lamentable furent canalisés dans différents réfectoires où des milliers de repas chauds étaient préparés.

J'ai assisté à un de ces déjeuners. Jamais je n'ai vu un spectacle plus émouvant que ces gosses blèmes et tremblants, surpris devant leurs plats de soupe. Contrairement à ce que je prévoyais, quand les enfants s'assirent, ce ne fut pas la ruée sur les assiettes fumantes. Il y eut une minute d'extase où, les nerfs crispés, ces petits affamés n'en croyaient pas leurs yeux. La première réaction se traduisit par des sanglots. Il fallut d'abord expliquer avec force caresse que ce qui était devant eux était bien pour eux. Alors, ce fut la curée vers la soupe, le riz et les gâteaux.

J'ai voulu savoir d'où venaient un couple de gamines. Leur nom, leur provenance, elles ne savaient plus rien. Valence? Madrid? Le passé était oublié, il avait effacé la famille perdue, c'était le néant.

A une autre table, un petit garçon tout souriant. Je lui demande comment s'appellent ses parents: "Ton papa, comment s'appelle-t-il?" Et, avec un calme effroyable de tous ces sans-famille, le petit me fit cette réponse: "Staline!"

A côté de moi, une jeune fille de l'Assistance Sociale ne put retenir ses larmes. Prenant le petit dans ses bras, elle le serra sur son coeur. Je crus aussi deviner les mots

(Suite à la page 5)

MES VISONS

au Rév. Père Lajoie, de Grouard.

On a médit de vous, O mes jolis Visons!
On vous a dit méchants, de nature sauvage.
On vous prétend ingrats, et mordant avec rage
Qui vous aura soignés, durant maintes saisons.

C'est sans crainte pourtant qu'avec ou sans raisons,
J'ouvre cent fois par jour et fouille votre cage.
Quand parfois, entre nous, quelque bon jeu s'engage,
Vous remplissez, alors, de grâce vos prisons.

Vous me léchez les doigts de votre langue rose;
Et pourtant de douceur je vous rends peu de chose!
Las! je voudrais pour vous le lait pur d'un do!

Car si vous frémissez lorsque ma main vous presse,
Vous êtes aussi doux, sous ma longue caresse,
Que les lions d'Orphée ou le loup de Gubbio.

Ph. MONTAIG.

Enilda, Septembre 1939.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	64½
No 1 Nord	63½
No 2 Nord	60½
No 3 Nord	57½
No 4 Nord	51½
No 5 Nord	44
No 6 Nord	37
No 1 C.W. Garnet	55½
AVOINE —	
No 2 C.W.	23½
No 3 C.W.	21
Fourrage No 1	20½
Fourrage No 2	20
ORGE —	
No 1 C.W.	28½
No 2 C.W.	28½
No 3 C.W.	28
No 1 C.W. 6r	28½
SEIGLE —	
No 2 C.W.	32½
No 3 C.W.	28½
No 4 C.W.	23½
Ergot	22½
BETAIL	
Bouvillons de choix	5.75 à 6.25
Ordinaire	4.75 à 5.50
Génisses de choix	5.00 à 6.00
Ordinaires	4.00 à 5.00
Vaches de choix	4.25 à 5.00
Ordinaires	3.00 à 4.00
Taureaux	3.00 à 4.00
Veaux de choix	6.50 à 7.00
Cochons pour bacon	8.25
Agneaux	6.25 à 6.75
BEURRE	
No 1	25½
No 2	23½
No 3	21½
CREME	
Spécial	21
No 1	19
No 2	17
OEUFS	
A	20
B	11 à 12
C	8 à 9

POLITIQUE FEDERALE

(Suite de la page 3)

qu'il avait mis en doute la bonne foi du gouvernement à l'époque et il ajouta qu'il n'avait pas plus confiance dans le nouveau bill.

"Je croyais que nous nous étions entendus", répliqua le sénateur Dandurand, "pour ne pas revenir sur le passé."

Le sénateur Meighen affirma qu'il ne voyait dans cette législation qu'un tour de passe-passe. "Le Conseil des achats de la défense dépend d'un ministre. D'après la nouvelle législation les achats de munitions relèveront simplement d'un nouveau ministère.

Le leader du gouvernement répliqua que le bill actuel était une tentative pour coordonner les efforts du temps de guerre.

SI

Si vous voulez apporter des changements appropriés dans la ration à l'approche du vêlage, voici:

1o. Deux semaines ou dix jours avant la mise-bas, on supprime les aliments réchauffants, tels que le maïs, et pendant une semaine on rationne modérément.

2o. Cinq ou six jours avant la naissance du veau, on supprime encore l'ensilage.

3o. Enfin deux jours avant le part, on ne donne à la vache que du son détrempé, servi chaud, du bon foin, de l'eau (chaude en hiver) et du sel en tout temps.

4o. Les jours qui précèdent le vêlage, la vache doit recevoir une nourriture rafraîchissante. On exclut du mélange de concentrés tout aliment réchauffant pouvant causer la fièvre et amener la constipation. On se contente de servir une légère ration de son et de moulée d'avoine par parties égales.

A ce moment il sera très utile de donner de l'eau tiède à la vache, surtout si elle a de la fièvre; l'eau froide lui serait nuisible.

Lorsque les moyens précédents ne suffisent pas pour maintenir les intestins un peu "lâches", on fera bien d'administrer à la vache une légère dose purgative, telle que les trois-quarts ou une livre de sel à médecine ou de sulfate de soude.

* * *

Si vous ne savez pas à quel âge faire rapporter votre pouliche, voici les règles à suivre:

1o. Il ne faut pas faire rapporter une pouliche trop tôt, on courrait le risque de faire diminuer sa taille

2o. On peut faire pouliner à trois ans les pouliches de traits, à condition qu'elles aient été nourries abondamment depuis leur jeune âge et qu'elles soient bien développés. Quant aux pouliches de race légère l'on attendra à quatre ans.

* * *

Si vous désirez faire l'élevage du porc, il est préférable de produire du lard à bacon; voici pourquoi:

1o. Pour satisfaire la demande du marché, qui est pour ainsi dire illimitée pour la viande à bacon, et pour alimenter notre commerce d'exportation, si nous avons soin de lui fournir la qualité de bacon qu'il exige.

2o. Parce que la production du bacon est économique; la période d'engraissement est abrégée du fait que les porcs sont livrés à l'abattoir vers l'âge de 6 ou 7 mois, c'est-à-dire lorsque leur engraissement commence à devenir couteux.

* * *

Si vous voulez connaître quels sont les différents types de poêles, éleveuses, voici: Il y a différents genres de poêles-éleveuses, auxquels les vendeurs donnent les capacités suivantes: à l'huile, de 200 à 1000 poussins, à l'électricité de 50 à 500, au charbon, de 200 à 1000.

Les plus populaires est le poêle au charbon, muni d'un seul thermostat pour régler la prise d'air et le tirage de la cheminée.

Aux Fermiers

LA CULTURE DES ABEILLES

L'HIVERNAGE DES ABEILLES

En hiver, les abeilles ne restent pas inertes comme les autres insectes; elles engendrent de la chaleur, et pour ce faire, consomment leurs provisions. Lorsqu'il fait froid, les abeilles se rassemblent en une grappe sphérique compacte et, d'après le docteur Phillips, (professeur d'apiculture à l'Université Cornell, aux Etats-Unis) la température du cercle extérieur de cette grappe ne descend jamais au-dessous de 57 degrés F. Le succès de l'hivernage dépend principalement du nombre d'abeilles dont cette grappe est composée, de leur jeunesse, de la quantité et de la qualité des provisions qui leur sont fournies et de la protection qui leur est donnée contre le froid. Lorsque cette protection est bonne, les abeilles n'ont pas besoin de produire autant de chaleur, elles consomment donc moins de vivres et ne se fatiguent pas autant.

Pour préparer les abeilles à l'hivernage, il faut tout d'abord s'assurer que chaque ruche a une bonne reine féconde, qu'il existe assez d'abeilles pour remplir les espaces entre sept ou dix rayons—plus il y en a, mieux cela vaut—et que ce sont principalement de jeunes abeilles qui n'ont que peu ou point butiné. On doit réunir les colonies faibles ou en mettre deux dans une même ruche, séparées l'une de l'autre par une cloison bien ajustée. Les ruches dont la reine a été élevée en été, et de préférence en juillet, produisent généralement beaucoup d'abeilles en août et en septembre, dans les districts où il ne se butine que peu de miel pendant ces mois. De même, cette reine peuple sa ruche généralement beaucoup plus vite au printemps, et elle est moins portée à essaimer qu'une vieille reine. On voit donc qu'il est très avantageux de remplacer les vieilles reines par des jeunes et souvent on fera bien d'acheter des reines dans ce but, si les ruches n'en ont pas élevé.

Une ruche qui doit être hivernée en plein air doit contenir de quarante quarante-cinq livres de miel sain et operculé—la quantité varie suivant l'intensité du froid—et trente-cinq ou quarante livres si elle doit être hivernée en cave. Une ruche Langstroth ordinaire, à 10 cadres, faite de pin blanc, à parois de sept huitièmes de pouce d'épaisseur et à plateau de cinq huitièmes de pouce avec ses rayons, ses abeilles, son pollen, mais sans couvercle, pèse environ 30 à 35 livres, lorsqu'elle est sèche. En pesant les abeilles pour l'hiver, on peut donc évaluer la quantité de provision que la ruche renferme en déduisant 35 livres du poids total. On comblera le déficit en donnant aux abeilles des rayons de miel ou en leur fournissant aussi rapidement que possible, pendant la 4ème semaine de septembre (les deux premières semaines d'octobre dans le sud de l'Ontario) du sirop de sucre fabriqué et fourni de la façon indiqué au chapitre "Nourrissement", en tenant dûment compte des pertes causées par l'évaporation et la consommation. Une livre de sucre convertie en sirop fournit environ une livre de nourriture.

Pour éviter la dysenterie il est bon de donner à chaque ruche au moins dix livres de sirop. On place ce sirop près de la grappe d'abeilles qui occupe les parties vides du rayon d'où le dernier couvain est sorti. Ainsi placé, il est consommé en premier lieu, ce qui retarde l'accumulation des fientes. A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, où les abeilles recueillent une quantité considérable de miel sur les fleurs sauvages au mois d'août, on a constaté que les colonies auxquelles on fournit aussi environ dix livres de sirop, en sus de leur provision de miel, hivernent mieux que celles dont les provisions se composent de miel seulement. On a fait la même observation dans bien des parties de l'Ontario et ailleurs. Si l'on soupçonne la présence d'une quantité de "miel de miellat" ou d'autres provisions qui produisent rapidement la dysenterie, il faut enlever les rayons qui contiennent ce miel ou ces provisions et les remplacer par des rayons de miel de trèfle ou de sarrasin; à défaut de ceux-ci on peut transporter les rayons du centre à l'extérieur, remplir la ruche de rayons vides et donner du sirop de sucre.

Dans bien des parties du Canada on peut laisser les abeilles en plein air en hiver, à condition de les abriter d'une façon suffisante, mais dans les régions où l'hiver est très long et très froid, il faut les hiverner en cave. Il y a des endroits où l'on peut choisir entre les deux méthodes. Les propriétaires de ruches qui sont obligés de s'absenter en hiver préfèrent parfois l'hivernage en plein air, dans les districts où il peut être pratiqué, parce que dans ce cas les abeilles n'exigent aucune attention à partir du moment où elles sont préparées et emballées pour l'hiver à la fin de septembre jusqu'à l'apparition du printemps. Néanmoins les abeilles s'hivernent bien et à moins de frais dans une bonne cave offrant les meilleures conditions de température, de ventilation et d'humidité, que dans les caisses d'hivernage.

UNE CABANE A PORCS UTILISABLE TOUTE L'ANNEE

La cabane "mobile" ou "portative" qui est économique, confortable et saine, se recommande de préférence aux porcheries coûteuses pour loger les porcs à toutes les saisons de l'année.

Que le troupeau se compose de une ou de cent truies portières, peu importe, une cabane de ce genre est utile trois cent soixante-cinq jours par an.

Un système d'élevage qui rapporte

Pour les porcs, comme du reste pour la plupart des autres industries de la ferme, il ne faut pas que la première mise de fonds soit trop considérable, sans quoi, adieu les bénéfices. Les porcs n'exigent pas un logement coûteux; c'est même souvent le matériel le meilleur marché qui donne les meilleurs résultats. Deux ou trois cabanes, une loge pour les truies portières, voilà tout ce qu'il faut pour le cultivateur qui n'élève que quelques cochons. Un élevage plus spécialisé exige naturellement la porcherie plus coûteuse.

Logement utile et économique

Une bonne cabane à porcs doit présenter les qualités suivantes:

Portative: Par conséquent relativement légère et construite sur des lisses.

Durable et solide: C'est-à-dire bien construite, avec des matériaux sains.

Fraîche en été: C'est-à-dire pourvue de côtés montés sur charnières pour que l'air puisse y passer librement.

Capable de fournir un bon abri en hiver: C'est-à-dire ayant des côtés bien fixés et des sections montées sur gonds.

Vaste: Fournissant assez de place pour quatre ou cinq truies portières.

Bon marché: C'est-à-dire construite de bois brut.

Pourquoi la méthode la meilleure marché est la meilleure.

L'expérience a démontré que:

1o. Les truies tenues en plein air tout l'hiver donnent des portées saines et vigoureuses.

2o. Les truies logées dans des quartiers soi-disant confortables ne produisent souvent que des portées peu nombreuses et faibles.

3o. Les porcs "de plein air" souffrent rarement de rhumatismes ou d'impotence.

Pourquoi?

Parce que le manque d'exercice pour les truies est presque fatal pour la portée à naître.

Parce que les truies renfermées dans une porcherie deviennent généralement trop grasses et que leurs intestins ne fonctionnent pas bien.

Parce que la porcherie ordinaire est difficile à ventiler et qu'elle est humide. L'humidité de l'air, le manque d'exercice, la suralimentation, toutes ces choses combinées découragent bientôt l'éleveur et vident sa porcherie.

Mode d'emploi en été

Les porcs de tout âge peuvent être tenus dans des cabanes en été. Ces abris, qui sont portatifs, peuvent être transportés sur les pacages ou ailleurs. Deux des conditions les plus importantes pour assurer la bonne santé et la vigueur des animaux sont les suivantes: 1o. changer d'emplacement tous les ans; 2o. ombrage; le manque d'ombrage pendant les chaleurs intenses de juin, juillet et août fait plus de mal à un jeune porc que les grands froids de la mi-hiver.

Mode d'emploi en hiver

Les porcs reproducteurs de tout âge se portent bien dans cette vie de mi-plein air. Les porcs d'engrais, nourris dans les cabanes, deviennent très rarement impotents; mais cependant, pour ce genre de porcs, il vaut mieux avoir un hangar couvert, avec un dortoir bas, recouvert d'une litière de paille.

Devis pour une cabane à porcs

Base.—La structure repose sur 3 lisses ou morceaux de cèdre de 6" par 6". On peut, pour cela, se servir de poteaux de cèdre planés.

Parois.—La charpente des parois est en colombages de 2" par 4", doublés aux angles et recouverts de planches de 1". Sur les côtés, la planche de base (10" ou 12" de large) et la planche du sommet (3" de large) sont clouées aux colombages. Deux planches entre ont des couvre-joints au dos et tournent sur des gonds fixés à la planche du sommet. Lorsqu'elles sont abaissées, elles sont tenues en place par des chevilles de bois insérées dans des crampons posés dans la planche de base. Les colombages des extrémités sont liés par des liens diagonaux de 2" par 4". Sur le dessus des colombages, il y a une sablière de 2" par 4".

Plancher.—Le plancher est en madriers de 2" posés en travers des lisses de 6" par 6".

Toit.—La charpente du toit se compose de trois chevrons de 2"X4" (un à chaque extrémité et l'autre au centre) reposant sur des sabières et s'ajustant sur une planche de faîte de 1" par 6"; il y a, entre les chevrons, des tirants de 2"X2" sur lesquels on cloue les planches du toit. Les planches du toit de 1" peuvent être recouvertes par des couvre-joints aux jointures, ou être disposées à 4" d'écartement et les espaces recouverts d'une deuxième épaisseur de planches, ce qui donne une toiture beaucoup plus forte, résistant mieux à la pluie. Le faîte est recouvert de planches de 1"X5" et de 1X6". Une partie du toit (3" X6" de long) recouverte de couvre-joints au dos, tourne sur des gonds fixés à la planche du faîte et est soutenue par un solide crochet.

Porte.—L'ouverture de la porte est de 2'2" de large par 3'0" de haut.

Dimensions.—La structure comest de 6'7" par 8'7" avec un poteau de 3'.

Key-West, Floride.—Le lieutenant commandant Ford Callahan, chef de la station navale et officier de neutralité pour cette région, a dit que les officiers du pétrolier norvégien "Raila" lui ont dit qu'ils avaient aperçu un sous-marin au large du port.

Thonon les bains, France.—Les 10 garçons d'une mère de famille ont été mobilisés dans l'armée française. Ce sont tous des soldats, sauf l'aîné, qui est lieutenant et a servi en 1914. La mère est la veuve d'un pêcheur.

ESPAGNE...

(Suite de la page 4)

que ses lèvres tremblantes murmuraient. C'étaient des mots destinés à ceux qui étaient la cause de ce drame infernal de l'enfance perdue. Oui je crois que la phalangiste devait dire: "Les misérables!"

Mais le gamin n'entendit pas; surpris seulement de cette douceur de femme inconnue pour lui, il enlaça le cou de la senorita et, doucement, dit: "Maman!"

Oui, les misérables! Il n'est pas de mots assez forts pour flétrir un crime aussi abminable que celui-là. Mais les Rouges sont partout les mêmes. Souhaitons que cette leçon soit suffisante pour nous éclairer sur ce qu'ils appellent leur amour de l'humanité!

Et souhaitons que l'Espagne de Franco voie cette blessure se cicatriser comme tant d'autres auxquelles elle a déjà porté remède au lendemain des atrocités sans nom commises par les Rouges sur son territoire.

R. P. Georges CREPEAU, O.M.I.
(Tous droits réservés par l'auteur)

CONSEILS

(suite de la 7e)

qu'ils se mettent au travail et l'étudient afin de la mettre en pratique. Ils y arriveront par l'assiduité au cercle d'études.

Mais, dira-t-on, les colons ne sont pas capables de donner des conférences et il faudra faire venir des conférenciers. C'est là encore une grave erreur. Il ne faut pas s'imaginer que la conférence est le seul moyen de renseignr nos colons. Nul doute que c'est un bon moyen; cependant il n'a pas l'efficacité de la discussion ouverte. Le petit cercle d'étude où chacun des membres prend part à la discussion, contribue sa part, se sent quelqu'un, est encore le moyen le plus efficace à la formation personnelle des membres qui en font partie.

Mais que pourront étudier les colons en commun? Il y a très peu de choses à apprendre en pays neufs, nous dira-t-on. N'importe qui peut abattre un arbre, peut brûler un abatis, peut disquer, herser ou labourer, pourvu qu'il ait la force physique nécessaire. Certainement. Cependant en ces travaux là comme en toute chose, il y a une façon de s'y prendre plus efficace qu'une autre. Il y a souvent avantage à utiliser telle machine plutôt que telle autre. Par ailleurs, ce ne sont pas ces seules occupations manuelles qui intéressent le colon en pays neuf. Il y a les problèmes de la nourriture, du vêtement, du transport et enfin celui du progrès de son établissement.

C'est pour étudier tous ces problèmes que se rassembleront les colons recrutés en divers petits cercles d'étude. Point n'est besoin d'une salle paroissiale pour réunir quelques amis. Cinq ou six colons assis autour du poêle, durant les mois d'hiver, fumant une bonne pipe, abattront plus facilement que dans une salle la besogne qu'on pourrait leur demander. D'ailleurs, ces études porteront sur leurs problèmes; les colons devront les discuter à leur façon et selon leurs moyens.

En somme, il s'agit de développer en colonie l'initiative privée et l'entr'aide au moyen de la coopération. Voilà un beau programme d'études pour l'hiver.

Gibraltar.—Gibraltar a connu sa première alarme contre les raids aériens lorsque les sirènes ont sonné et que la population s'est terrée dans les abris.

Aussitôt les troupes ont pointé les canons antiaériens et les avions anglais et français se sont envolés vers l'est.

Vingt minutes plus tard, le signal de la délivrance était lancé, et on apprit que l'avion redoutable qui approchait n'était pas un avion ennemi.

Copenhague.—Le grondement des canons et l'explosion des bombes que l'on a entendu sur l'île danoise de Roemoe indiquent que l'île allemande fortifiée de Sylt a été soumise à des attaques aériennes.

A L'OMBRE DE NOS CLOCHERS

ÉGLISE DONNELLY — SACRÉ COEUR

Le 4 septembre, ouverture des classes à l'école consolidée du village, avec 160 élèves, dont 65 pensionnaires, suivant les cours du 1er au 12ème grade.

* * *

Depuis le 1er esptembre le temps est froid et pluvieux.

Les battages ont été retardés d'une dizaine de jours par les dernières pluies, mais sont maintenant commencés depuis lundi le 11 sepr. Espérons que le beau temps présent se maintiendra.

* * *

Mlle Régine Fillion, première à finir ses études faites complètement à l'école consolidée du village, est partie cette année, pour suivre les cours de l'Ecole Normale d'Edmonton. Nous lui souhaitons bon succès.

* * *

Nos félicitations à Mlle Adèle Boulet, qui commence cette année, sa première année d'enseignement au village de Falher.

Les jeunes de Donnelly sont encore bien vivants! Et la preuve? C'est qu'ils se trouvent encore réunis le soir du 10 septembre. Cette assemblée commence par la prière suivie du chant "A la Jeunesse" et de l'Evangile. Le R.P. Parent donne une conférence sur l'Action Catholique. Il en donne la définition et l'explication. Il fait la distinction entre l'apostolat des jeunes et celle des vieux. Mais pour les jeunes, qui sont les réservoirs d'énergie et de vitalité, c'est un apostolat d'action qu'il leur faut faire. Il faut agir! "Les gens inactifs se devisent en trois classes" dit-il. Il y a d'abord les poissons qui commencent à pourrir par la tête. Dans cette catégorie entre les gens qui acceptent n'importe qu'elle doctrine, tout comme si il n'y avait aucune différence entre l'une et l'autre. Il y a de plus les entrepreneurs de pompes funèbres. Ici entrent les gens sombres, qui engloutissent leur intelligence et leur volonté dans les plaisirs sensuels et deviennent plus ou moins des blazés incapables de se relever et d'aller de l'avant. Il y a encore la classe des scaphandriers. Ce sont les timides et les lâches qui figurent ici. Pour ces gens c'est du cran et de l'énergie qu'il leur faut. Le Père Conférencier démontre ensuite les trois maux principaux de notre région et les meilleurs remèdes qu'il nous faut y apporter. Ce sont le manque de conviction religieuse, le manque d'esprit national et une baisse dans la morale. Pour corriger ce premier défaut, il faudra devenir des convaincus et cela par l'étude de la religion. Quand au patriotisme il faudra des volontaires et des énergiques capables de s'afficher comme canadiens-français. Quand à la morale, un optimiste sain la redressera, car sans la joie il n'y a pas de courage et sans courage il n'y a pas de grandes vertus.

Par cette conférence les liens entre le Père et les membres de la J.A.C. sont devenus plus intimes. Aussi ils tiennent à demercier le R.P. Parent, o.m.i., qui a rendu leur assemblée si intéressante apr sa conférence.

M. le Curé lit ensuite un article dans le journal de la J.A.C. Cet article est intitulé "Le bonheur" et démontre que chacun est le tisserand de son propre bonheur.

Mlle la secrétaire fait la lecture des minutes et on passe aux discussions. Il est suggéré de faire un réservoire au village pour approvisionner d'eau, la patinoire, l'hiver. Il est aussi suggéré de faire une partie de cartes en novembre et une séance en décembre.

On passe maintenant au récréatif. Enée Fortier, Henri Theriault, Paul-Emile Maisonneuve, Clément Richée, Lucien Maisonneuve et les élèves du cours supérieur nous entretiennent à tour de rôle par leurs chants, leur musique et leurs déclamations.

Ensuite on joue au Bingo. M. le Curé donna deux prix.

Sans tenir compte des minutes on est encore rendu au réveillon, ce qui veut dire que c'est une autre soirée de terminée.

On chante "O Canada" et on se retire se promettant de se revoir en octobre.



Ecole. M. l'Inspecteur Stehlin est venu rendre visite à notre population écolière qui se chiffre à 50. Pensez donc! Il faudra enlever une cloison pour faire de la place, faire quelques pupitres de plus, bancs et tables, etc. et le tout finira par s'arranger et donner satisfaction. Fait digne de remarque, tous semblent s'intéresser de plus en plus à l'oeuvre éducationnelle locale. Il est à espérer que ce seront les enfants et leurs parents qui les premiers donneront l'exemple de cet intérêt primordial qui est la clé du succès futur.

* * *

Départ. M. Nap. Fortier, de Earlton, Ont., père de la Révérendre Sr. Louis, supérieure de l'école de St-Bruno, nous a quittés après avoir passé un mois dans nos parages. Il aura de quoi faire des conférences à ses compatriotes de l'Est à son retour, parce qu'il a vu, visité et saisi le "climat" de cette partie du pays.

* * *

Visite pastorale. Dimanche le 10 courant, S. E. Mgr Langlois revenait administrer le sacrement de confirmation à une quinzaine d'enfants du village et des environs. A la messe de communion de 7:30 heures, quatre jeunes reçurent leur Créateur et Sauveur dans leur coeur de la main de Son Excellence Mgr U. Langlois tandis que les autres confirmands accompagnés de leurs parents s'approchaient tous de la table sainte.

A la messe paroissiale, M. le curé Normandeau présenta une courte adresse de bienvenue suivie du rapport de l'état religieux, moral, éducationnel et financier de la paroisse.

Son Excellence Mgr U. Langlois répondit en appuyant sur certains points principaux, entr'autres, l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Instruction religieuse plus nécessaire aujourd'hui que jamais, un plus grand besoin de connaissances de sa religion, parce que le monde se paganise dans sa vie naturelle, sociale et familiale. Pourquoi le sacrement de confirmation, qui est le sacrement propre à l'action catholique, n'est pas seulement l'oeuvre du prêtre, mais des laïcs qui doivent apporter leur coopération et pour cela, ils reçoivent comme le prêtre, mais à un degré moindre, les grâces spéciales nécessaires.

Quant à l'éducation et instruction profane que l'on confond souvent, la coopération des commissaires, de la maîtresse, des parents est absolument nécessaire. Ce n'est pas tout que de savoir lire, écrire, faire des calculs; la vraie science est celle de la religion, la science du salut éternel qui prime toutes les autres.

Espérons que ces paroles de notre Chef spirituel trouveront un écho dans l'esprit et dans le coeur de notre population catholique qui a besoin de toutes ses ressources temporelles et spirituelles pour parvenir à l'établissement et ensuite à la survivance d'une autre paroisse canadienne française.

* * *

De passage. M. J.-H. Tremblay, notre député provincial, en uniforme militaire, en tournée de recrutement volontaire dans son comté.

* * *

Pêche. Toute une flotille se balance au gré des vagues dans notre port. Depuis des années, semblable "Armada" n'avait été vue ici; c'est signe que la pêche est bonne et payante.



Corr: Ph. DUROCHER

Nous aurons cet automne, le 31 octobre, un festival de musique en français pour les écoles bilingues de l'inspectorat de St-Paul.

Nous invitons d'une manière pressante chaque professeur et chaque commissaire scolaire bilingue de bien vouloir se joindre au mouvement et de contribuer quelques naméros, afin de voir ce mouvement couronné de tout le succès qu'il mérite. Il ne s'agit pas tant de gagner des prix, puisqu'il n'y a que des certificats d'honneur pour les gagnants, mais bien d'exercer chants, récitations, drames et élocutions sous toutes ses formes avec le plus grand nombre possible dans chacune de nos écoles, même si seulement un nombre restreint doit concourir en dernier lieu. Nous visons à l'amélioration et à l'enseignement de plus en plus efficace de notre langue et plus encore à la faire aimer en soulignant ses charmes.

* * *

Une inovation qui vient bien à son temps cette année est l'introduction de discours aux programmes qui atteindront les professeurs ces jours-ci. Il est à souhaiter que plusieurs concoureront à ce numéro.

* * *

Les battages sont suffisamment avancés pour savoir que nous avons une bonne récolte dans presque toute la région. Les rendements médiocres sont des exceptions et la qualité est très bonne. M. Moïse Demers a battu au-delà de cinquante minots de l'acre sur un champ de terre neuve. Nous croyons que c'est le plus beau champ de la région sinon le plus grand. Dans quelque temps votre correspondant désire compiler quelques statistiques intéressantes de notre région sur la récolte de 1939. Il espère que nos agents d'élévateurs aideront.

* * *

M. Lawrence Brosseau, nouvellement employé au magasin Brosseau à Bonnyville, est bien le garçon le plus fier du village et avec raison. Dès l'ouverture de la saison de chasse il abattait une magnifique outarde qu'il était heureux d'envoyer à sa mère Mme Alphonse Brosseau de St-Paul. Tu as toutes nos félicitations Bobbie.

Pour ne pas se faire dépasser, le gérant du magasin Brosseau, M. Jacques Demers, accompagné de M. L. Gibault, inspecteur d'école, visa une autre outarde non moins fameuse et l'abattit aussi surement que s'il s'agissait d'un avion allemand. Le gibier abonde dans notre région et un grand nombre de chasseurs et de gourmets y trouvent leurs délices.

* * *

Aujourd'hui, communion des ligueurs du Sacré-Coeur et heure sainte ce soir.

* * *

Mercredi dernier une messe à l'intention des enfants de toutes nos écoles était chantée et près de 200 y communièrent. La population scolaire a augmenté considérablement cette année.

* * *

Cercle de l'A. C. F. A.

Les membres du cercle local de l'A.C.F.A. ont discuté à différentes reprises les circulaires et brochures reçues de l'exécutif central.

L'étude de la coopération attire surtout l'attention du cercle. Avant longtemps un cercle d'étude sera établi ici, ayant ocmme objectif la fondation d'une caisse populaire à une date future.

Quelques-uns se proposent d'assister au prochain congrès à Edmonton à l'automne.

Les membres ont appris avec plaisir que nous aurons cet automne un festival de musique français à Bonnyville pour toutes les écoles bilingues de l'inspectorat St-Paul. Ils prêtent d'avance leur concours et souhaitent un grand succès à ce mouvement si méritoire.

Vingt avions soviétiques ont été abattus au-dessus de Balshaga, dans le secteur de Nomonhan sur la rivière Khalka, que le Japon reconnait comme la frontière entre la Mongolie extérieure et le Mandchoukouo, et des divisions mécanisées russes résistent à un feu d'artillerie intense de la part des Japonais.

PRIX DU CONCOURS

Le comité du Concours de français de l'A.C.F.A. serait bien reconnaissant envers les personnes qui se chargeraient, lorsqu'elles viendront à Edmonton, à la prochaine occasion, de venir chercher les prix du district scolaire dans lequel elles demeurent. Ce service nous exempterait de payer des frais de poste assez élevés pour l'expédition de ces prix. On pourra les réclamer au bureau du Comité du Concours, immeuble de la Survivance.



Toutes les asociations françaises d'ici recommencent leurs activités d'hiver. Notre cercle Jeanne d'Arc aura sa première danse de la saison "Danse de la Récolte" (quoique l'on se demande d'où la récolte vient dans Los Angeles) le 23 septembre, au plus riche "club" des Chevaliers de Colomb de la ville.

* * *

Le mari de notre vice-présidente, Mme J.-E. Gagnon, s'est brisé un pied: un accident d'auto!

* * *

Une de nos vieilles pionnières est morte le mois dernier, Mme Devina Duval, soeur de M. Georges Sarrasin. Elle était âgée de 70 ans, veuve depuis deux ans. La maladie qui l'emporta fut de deux mois. Elle laisse deux filles et quatre petits-enfants. La plus grande assistance qui se soit vue depuis longtemps dans notre colonie canadienne était présente aux funérailles. Son service fut chanté par un Monsignor.

* * *

Un autre de nos Canadiens qui est disparu est M. Arthur Bissonnette, âgé d'une 70aine d'années lui aussi. Décédé le 1er septembre, enterré à la vieille Mission San Gabriel, le 5. Il laisse son épouse, un fils, Antoine, trois filles, Mmes J.-E. Couchaine, Léo Plamondon, Lester Perry, tous ici à Los Angeles, trois soeurs et trois frères au Canada, et une soeur ici, Mme Léopold Marcille. M. Bissonnette était bien connu à Edmonton, Lamoureux, etc. Sa mère était soeur de feu M. Joseph Lamoureux, ancien pionnier de Lamoureux.

Mme B. All se demandait pourquoi tous allaient voir l'exposition de San Francisco, et qu'elle n'y allait pas. Donc, un beau matin, elle ferme besogne, s'embarque avec ses chers amis, M. et Mme Réné Leduc, "Au Fair" nous dit-elle.

PLAMONDON

Mme Vve Josaphat Lemay vient de nous quitter pour aller résider à St-Donat, Comté de Rimouski. Pendant 25 ans cette digne pionnière a inspiré courage et persévérance à ses enfants dont quatre garçons sont maintenant établis sur des fermes dans le district de Plamondon. Elle demeurera avec un de ses frères qui lui est très dévoué et dont la résidence est tout près de l'église. Cette proximité de la maison de Dieu a été le grand motif qui a décidé cette pieuse dame à retourner dans sa province natale. Une grande partie des loisirs, bien légitimes au vieil âge, seront passés au pied des autels. Puisse-t-elle prier souvent pour ses amis militants de l'Alberta. Nous lui souhaitons de bien paisibles années.

Londres.—Le roi et la reine ont donné $28,750 à la Croix-Rouge, pour l'aide aux blesés de la guerre. Le roi a fourni cinq mille livres, et la reine deux mille; la reine-mère a donné 1,800 livres.

Le mouvement Coopérateur

COOPERATION, CERCLES D'ETUDE ENQUETE

En vue de préparer notre prochain Congrès, et d'aider les cercles dans leur travail, nous avons rédigé le questionnaire suivant. Il correspond aux deux brochures qui sont déjà entre les mains de plusieurs: "LA COOPERATION" par Hannam, "CERCLES D'ETUDE COOPERATIFS," (Cahier de l'Ouest No 1). On pourra trouver les réponses aux questions en se reportant à ces deux brochures. Nous y avons ajouté une courte enquête. Dans leurs réunions, les membres des Cercles d'étude pourront discuter chacun des points et compléter. Il sera bon de prendre note (par écrit) des idées intéressantes touchant les difficultés rencontrées, les suggestions à faire, etc. Car les questions qui sont soulevées ici seront celles qui seront discutées au cours du Congrès. Que chaque cercle local se mette donc à l'oeuvre dès maintenant: il n'y a pas de temps à perdre.

I—COOPERATION (voir brochure de H. Hannam)

Chapitre I—
1—Qu'est-ce que l'idée coopérative en affaires?
2—De quelle façon les membres coopèrent-ils?
3—Quel est le grand principe de la coopération?

Chapitre II—
1—Qu'est-ce que Rochdale et Toad Lane?
2—Quelle était la condition des 28 pionniers de Rochdale?
3—Quelle est la classe qui leur ressemble le plus aujourd'hui?
4—Quel était le plan de Howarth? Quel est le point spécial qui fait que ce plan diffère des autres?
5—Quel fut le premier capital versé la première semaine par chaque membre?
6—Combien le mouvement de Rochdale emploie-t-il de membres aujourd'hui?
7—A quoi peuvent s'appliquer les principes coopératifs, en dehors du commerce de détail?
8—Pourraient-ils s'appliquer dans votre localité?
9—Quelle est la différence entre le projet de Rochdale et celui de Owen et du Dr King?
10—Quelle sont les deux conclusions à tirer de ce chapitre?

Chapitre III—
1—Pouvez-vous expliquer chacun des sept principes de Rochdale et dire pourquoi on les a adoptés?
2—Quelle est la conséquence du principe: "un membre, un vote"?
3—Comment éviter les abus du capitalisme?
4—Comment se partagent les profits?
5—Y a-t-il avantage à payer comptant, au prix du marché?
6—Qui peut-être membre des coopératives?
7—Peut-on mettre de côté l'éducation coopérative et réussir?
8—Connaissez-vous l'histoire amusante et instructive de la "vache coopérative" dont parle Hannam dans sa brochure?
9—Que savez-vous des coopératives: ses propriétaires, le rôle du capital, les intérêts, les parts?
10—Qui contrôle l'entreprise et comment?
11—Où vont les profits et de quelle façon procède-t-on au partage?

Chapitre IV—
1—A qui appartient-il d'être "distributeur": à celui qui produit, ou à celui qui consomme?
2—Quels seraient les avantages pour les consommateurs s'ils organisaient la distribution?
3—Quelle collaboration doit exister entre producteurs et consommateurs?
4—Peut-on dire que certains pays sont essentiellement producteurs, d'autres essentiellement consommateurs?
5—Que fait le Danemark au point de vue coopératif?
6—De quelle façon le cultivateur est-il un consommateur?
7—Avez-vous une idée de mouvement coopératif de consommation au Canada?
8—Pouvez-vous exposer la doctrine de la consommation et montrer qu'on a avantage à organiser les consommateurs?

Chapitre V—
1—Le Canada est-il en arrière en coopération?
2—Si oui, à quoi attribuer la chose?
3—Comment notre classe agricole coopère-t-elle?
4—Que savez-vous des coopératives de crédit?
5—Les cultivateurs ont-ils des assurances coopératives?

Chapitre VI—
1—Avez-vous une idée exacte de notre système économique au point de vue production, profits, dividendes........?
2—D'où vient le mal?
3—Quelle est la position de la coopération vis-à-vis du capitalisme?

Chapitre VII—
1—Le peuple peut-il diriger ses propres affaires?
2—Comment s'y prendre pour relever le peuple?

Chapitre VIII—
1—Connaissez-vous l'histoire du peuple de la Nouvelle-Ecosse et les résultats merveilleux qu'il obtient?

Chapitre IX—
1—Comment un cultivateur peut-il réaliser l'idéal coopératif?
2—Pouvez-vous énumérer tout ce que le mouvement coopératif peut atteindre?
3—Que peut faire le citadin dans le mouvement coopératif?
4—Comment lancer un mouvement coopérateur?

Chapitre X—
1—Avez-vous bien compris l'esprit qui doit animer celui qui entre dans le mouvement coopératif?

CERCLE D'ETUDE (voir Cahier de l'Ouest, No 1)

1—Pourquoi un cercle d'étude coopératif et comment le former?
2—Qui peut être membre du Cercle d'étude?
3—Combien de fois le Cercle doit-il se réunir pour être utile?
4—Quels sujets doit-on y discuter?
5—Quel est le premier sujet que l'on doit aborder avant tout?
6—Quels sont les premières démarches à faire?
7—Que doit-on faire avant la séance?
8—Que doit-on faire pendant la séance?
9—Que doit faire le dirigeant?
10—Quel est la fonction du dirigeant, comment doit-il préparer son cercle et le faire fonctionner?
11—Quelles sont les qualités et les défauts des dirigeants?
12—Comment organiser une réunion mensuelle de plusieurs petits cercles?

ENQUETE

1—Quelle est, dans votre localité ou votre région, les choses dont les gens ont le plus à souffrir? (Coût de la nourriture, du vêtement, du logis, de l'électricité, de la machinerie, des des matériaux, etc.)
2—Que manque-t-il dans votre localité ou votre région? (commodités, soins médicaux, assurances).
3—Croyez-vous que votre localité ou votre région pourrait obtenir de nouveaux avantages? (crémerie, beurrerie, abattoir, élévateur, magasin, salle d'amusements honnêtes, organisation de transport).
4—Votre localité pourrait-elle, par elle-même, créer l'une des choses énumérées dans les 3 premiers numéros?
5—Avez-vous dans votre localité un cercle d'étude fonctionnant d'après la méthode d'Antigonish? (Cette méthode est celle contenue dans la brochure d'Hannam et dans les Cahiers de l'Ouest, No 1).
6—Quel est le travail coopératif accompli à date dans votre localité: (cercle, caisse populaire, magasin, vente, achat, etc.)
7—Quels obstacles avez-vous rencontrés?
8—Quelles suggestions sur la coopération avez-vous à faire?

LE CONSOMMATEUR

Comment il est exploité — Comment il peut se protéger

ENNUIS DU CONSOMMATEUR

Le travailleur qui sait observer s'apercevra, cependant, que l'ouvrier, le cultivateur, l'homme du peuple doit aussi être protégé en tant que consommateur, et cela pour plusieurs raisons. De quelle utilité seront les gages, si les prix élevés les absorbent tous. Comment le bien-être de la vie peut-il être augmenté si les ouvriers ignorent la qualité des marchandises qu'ils achètent? Il se peut que le "solide acajou" d'un fauteuil ne soit que du "bois plaqué" qui va craquer et se fendre; que les couleurs brillantes de la lingerie pâlissent; que le "gros" paquet d'épicerie ne soit plein qu'au trois-quart.

Il est déplorable que les annonces alléchantes et l'habileté des vendeurs entraînent le peuple à acheter non pas en se basant sur la qualité mais à cause d'un emballage attrayant, d'une belle image ou d'une autre amorce. Mais le coût de l'annonce et des dépenses du vendeur sont payé par le consommateur, et ce coût égale parfois presque la moitié de l'objet lui-même.

Les gens des villes sont entichés de certains breuvages et aliments, pourtant nuisibles à la santé et qui se vendent à un prix dépassant plusieurs fois leur valeur.

Le général Hugh Jonnson, administrateur de la NRA disait, en 1933 aux hommes d'affaires: "Rappelez-vous que personne ne s'attend à ce que ce soit l'employeur qui paie l'augmentation des salaires. Cela n'est pas possible. C'est le consommateur, comme toujours, qui paiera" Si les consommateurs ont quelque chose à dire touchant la qualité et le prix des marchandises, c'est en s'organisant qu'ils pourront faire valoir leurs revendications.

Les gouvernements ont dépensé des millions en travaux publics, allocations de secours; etc... et seront probablement forcés de continuer. Où prendront-ils l'argent? En imposant des taxes, cela est clair. Déjà plusieurs gouvernements ont adopté la taxe de vente générale, qui est directement payée par le consommateur. Ceci veut dire que Jean X... doit ou bien payer plus cher pour ses vêtements, sa nourriture, etc... ou bien acheter des marchandises de qualité inférieure. Les travailleurs ne peuvent se soustraire à ce fardeau des taxes et les faire payer par les riches, que s'ils ont des organisations exerçant sur les législatures qui imposent les taxes une pression plus forte que celle des riches.

Il est un autre procédé dont on se sert pour saigner le consommateur: les fermiers furent invités à restreindre leur production de coton. Comme conséquence, le prix du coton nécessaire à une pièce de drap monta de .19 sous à .22 sous. Le prix de la pièce de drap elle-même monta de .99 à $1.31. Le prix du coton pour une paire "d'overalls" monta de .21 sous à .24 sous; mais le consommateur dut payer pour ses "overalls" $1.60 au lieu de $1.09 comme auparavant. Personne ne peut prétendre que ces augmentations de prix étaient causées par des augmentations de salaires.

Le siècle des machines

Il est une autre explication plus importante. La machinerie de plus en plus, fait le travail que faisaient autrefois les hommes et les femmes. William Green, président de la Fédération Américaine du Travail, déclarait en 1930, devant un Comité du Sénat que, dans l'industrie de la chaussure, 100 machines prenait la place de 25,000 hommes; et qu'aujourd'hui, un homme pouvait produire 32,000 lames de razoir, dans le même temps qu'il prenait pour en produire 500 autrefois. "En 1918 dit-il, un homme prenait une journée entière pour produire 40 ampoules électriques. L'année suivante on introduisait une machine qui faisait 73000 ampoules en 24 heures." Chacune de ces machines jeta 992 hommes sur le pavé. Enfin, avec une machine perfectionnée un seul homme pouvait remplacer 135 hommes pour la moisson du blé.

Remarquez en plus, que ces machines modernes peuvent être mises en opération par des ouvriers peu expérimentés; il est aisé de voir que l'importance des travailleurs en tant que producteurs, est amoindrie Par le fait même l'organisation des travailleurs, en tant que consommateurs, devient de plus en plus nécessaire.

A l'approche de l'hiver

D'ici quelques semaines se termineront dans nos campagnes et nos régions de colonisation les travaux d'automne; l'on entrera pour ainsi dire dans la saison tranquille de l'année: l'hiver. D'aucuns s'imagineront que durant l'hiver les colons n'auront qu'à se reposer. Cependant, tel n'est pas le cas. Si la saison d'hiver peut offrir quelque répit au colon du strict point de vue des travaux manuels, elle réclame néanmoins toute son attention à d'autres points de vue, tout particulièrement quant à son développement intellectuel.

Plus que partout ailleurs, les colons ont besoin de se renseigner sur leurs propres problèmes, de coordonner leurs efforts, de s'entr'aider, de coopérer. Or la coopération ne se crée pas de toute pièce. Et puisque les colons en ont besoin il faudra

(Suite à la 8e page)



LE CONGRES AMERICAIN EN SESSION LE 21 SEPTEMBRE

WASHINGTON—Le président Roosevelt a convoqué le Congrès en une session extraordinaire qui aura lieu le 21 septembre.

Il demande aux représentants de se réunir à midi le 21 septembre, alors qu'une communication favorisant le rappel de l'embargo sur les armes et munitions aux pays belligérants leur sera remise de la part du gouvernement américain.

M. Roosevelt a signé la proclamation ordonnant la tenue d'une session extraordinaire quelques minutes avant midi aujourd'hui. Dans cette proclamation, il n'est pas spécifié quelles questions le président soumettra à l'attention du Congrès.

Le 20 septembre, M. Roosevelt rencontra les chefs des deux partis du Congrès afin que l'intérêt des partis soit mise de côté le lendemain quand les représentants devront considérer l'importante question de préserver la neutralité dans la guerre européenne.

Le sénateur Gerald P. Nye, républicain, a dit que le président Roosevelt se prépare des ennuis en disant que les Etats-Unis mettront en vigueur la doctrine Monroe pour résister à une agression contre le Canada.

"Strictement parlant," dit le sénateur Nye, la "déclaration de guerre du Canada est plus ou moins une agression de sa part sans provocation, sauf que la mère-patrie a déclaré la guerre."

CONCOURS DE VACANCES

Le Concours de Vacances organisé par l'Action Nationale est à la veille de prendre fin. Déjà des travaux nous parviennent au Secrétariat. Tous les concurrents savent qu'ils doivent nous adresser les leurs **avant le 15 octobre.** On nous apprend que d'ici là plusieurs maisons d'éducation tiendront chez elles une exposition locale.

Enfin nous rappelons aux concurrents les règlements suivants:

1o. Chacun d'entre eux devra mettre sous enveloppe, avec son travail, une fiche lisiblement écrite où il nous aura donné les précisions suivantes: son nom, son âge, son adresse personnelle, nom et adresse de la maison d'éducation qu'il fréquente, classe et grade, catégorie (A ou B) section dans laquelle il concourt.

2o. En outre, le nom du concurrent devra être écrit sur la première feuille de son manuscrit, en haut à droite. S'il s'agit d'une collection, d'un album, etc., inscrire son nom sur chacune des pièces de la collection, ou chacun des feuillets de l'album si ceux-ci sont détachables.

3o. Si le concurrent désire que son travail lui soit expédié une fois le concours et l'exposition terminés (i. e. au cours de décembre ou de janvier), il faudra qu'il nous le signifie très clairement et qu'il nous adresse, en même temps que son travail, un montant égal aux frais de réexpédition. (En timbres; c'est le moyen le plus simple.

4o. L'an dernier, plusieurs textes primés ont été publiés par des journaux ou revues. Il en sera de même cette année. Si, pour une raison ou une autre, un concurrent ne veut pas que son manuscrit soit publié, il devra nous en avertir à l'avance; sans quoi nous disposerons du manuscrit comme il nous paraîtra bon.

5o. Dernière remarque, très pratique: si ces notes ne vous satisfont pas, vous paraissent incomplètes, trop sèches, trop sommaires... consultez "Vacanves 39", la publication illustrée lancée par le Comité du Concours. Vous y trouverez des précisions, des exemples, des conseils et des références de magnifiques photographies, des articles et des interviews... "Vacances '39" se vend 10 sous l'unité, $1.00 la douzaine, $8.00 le cent (frais de port en plus).

On fera donc parvenir son travail avant le 15 octobre à l'adresse suivante:

Comité du Concours de Vacances
2782, rue Marcil, N.D.G.,
Montréal.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Mlle Thérèse Vallée de Bonnyville est arrivée en ville, chez Mme W. Philion pour poursuivre ses études à l'Ecole Normale.

* * *

Mme E. Morin de St-Paul a passé une dizaine de jours parmi nous, l'hôte de Mmes Pepin, O'Connor et S. Larue.

* * *

Mme Thomas Lessard est partie en voyage dans l'Est, où elle visitera ses fils, Jacques, à Trois Rivières, et Laurier à Kinkston, où il fait sa 4ème année dans le corps des signaleurs.

* * *

Mme Léon Levasseur de St-Albert passera l'hiver en ville, à Villa Laurier.

* * *

M. Roland Giroux, anciennement de St-Albert, fils de Mme A. Giroux et frère de Mme R. Bouchard, de St-Joachim, est de retour en Québec, après un beau voyage aux Bermudes, comme ingénieur à bord du destroyeur Skeena.

* * *

Mlle Lydia Bourget est partie en vacances dans l'Est.

* * *

Sous la présidence de Mlle Jeannette Langlois, les Bonnes Amies auront leur thé annuel au profit des aveugles, mercredi de cette semaine.

* * *

Mme H.-E. Patenaude est en promnade chez son frère, M. Perras, à Morinville.

* * *

Nous apprenons avec plaisir le retour de M. J. Roland Patenaude, au bureau central du Canadien Pacifique à Edmonton.

M. Patenaude fut agent au service des passagers à la "Banff Springs Hotel" pour le C.P.R., dès l'ouverture de l'hôtel le 26 mai, soit deux semaines avant la saison normale, à cause du séjour de Leurs Majestés le Roi et la Reine au Canada le 26-27-28 mai. Il nous dit que cette saison a vu le plus grand nombre de passagers arriver et partir par trains depuis que Banff est connu.

Si vous désirez quelques informations en rapport à vos voyages futurs, consultez M. Patenaude, car il se fera un plaisir de vous les donner en français.

* * *

Le R.P. André Pigeon, prêtre des Missions Etrangères de Pont Viau, neveu de M. J.-O. Pigeon, était de passage à Edmonton au début de la semaine en route pour Victoria, C.-A., où il se perfectionnera en anglais avant de se rendre dans les dures missions qui lui ont été assignées, les missions des îles Philippines.

CALGARY

M. et Mme E.-C. Strachie annoncent le mariage de leur fille E. Florence et M. Joseph Eugène Oscar Champagne, fils de M. et Mme E.-O. Champagne d'Ottawa. M. Champagne est un membre de la R.C.A.F.

* * *

C'est avec regret que nous apprenons que le président des Jeunes de la paroisse Ste Famille a résigné.

* * *

Nous souhaitons bon succès à M. E. Theriault de Pincher Creek qui suit les cours à l'Ecole Normale de Calgary.

* * *

M. Jacques Auclair est de retour de Jasper Park.

* * *

Mlle Madeleine Beauchemin est partie pour Ottawa où elle ira au Collège Bruyère.

* * *

M. le Docteur L.-O. Beauchemin était à Edmonton pour la fin de la semaine.

* * *

M. le Juge Ford de la Cour d'Appel d'Edmonton est à Calgary pour l'Assise de Septembre.

* * *

Mlle Ida Briand et Mme Briand sont allées passer quelque temps à la Côte du Pacifique.

* * *

M. H. Gilchrist, pharmacologist, de Taber, Alberta, est venu rejoindre son régiment.

Berlin.—A partir du 25 septembre les Allemands seront à la ration, en ce qui concerne le pain, comme ils le sont déjà pour différentes victuailles. Le même système de distribution sera en vigueur: il s'agit de cartes de ration. Les parts n'ont pas été fixées.

Boursier



Marcel J.-A. Lambert

Fils de M. J.-E. Lambert et de Mme Lambert, vient d'obtenir une bourse scolaire pour poursuivre ses études à l'Université d'Alberta à la faculté des Arts et du Commerce.

Natif d'Edmonton, M. Lambert est âgé de 20 ans. C'est dans nos écoles séparées catholiques d'Edmonton qu'il reçut sa première instruction: à l'école Grandin, où il gagna au grade VIII, la médaille du Gouverneur Général, puis à l'école Saint-Joseph, où il obteint son certificat d'immatriculation avec honneurs. Il fut choisi l'un des représentants de la jeunesse étudiante du Canada qui assistèrent aux fêtes du couronnement royal à Londres et à l'ouverture officielle du Pavillon canadien à l'Exposition de Paris. A son retour d'Europe il entra au service de la Banque Royale. Tout en travaillant aux différentes succursales de Edmonton, de Morinville et de Three Hills, M. Lambert suivit un cours par correspondance de l'Université Queens. Ces étuds post-scolaires lui donnèrent droit au diplôme "Associate Canadian Bankers Association" Marcel a une très bonne renommée dans les différents cercles dramatiques et sportifs et nul doute qu'il continuera, durant son séjour à l'Université d'Alberta à faire honneur à l'élément canadien et français de la Province. Ses compatriotes lui offrent leurs meilleurs voeux de succès.

Vicariat du Mackenzie

NOUVELLES

La Révérende Soeur Nadeau, supérieure de l'Hôpital St-Gabriel de McMurray, est de passage à Edmonton.

* * *

La Révérende Soeur Aubertin, supérieure des Soeurs Grises de la mission de l'Immaculée Conception d'Aklavik était de passage à Edmonton, en route pour l'Est, où elle rendra visite sa famille qu'elle n'a pas revue depuis 17 ans.

* * *

Son Excellence Mgr Gabriel Breynat, o.m.i., est parti pour Coppermine quelques jours après son retour de l'est où il avait été reconduire Son Excellence le Délégué Apostolique, après l'avoir accompagné durant toute la visite des missions indiennes et esquimaudes que fit S. Exc. Mgr Antoniutti durant les mois de juillet et d'août.

* * *

Le R. P. Serrurot, supérieur de la mission de McMurray est actuellement à Edmonton où il s'occupe des achats pour le Vicariat, à titre d'économe vicarial.

* * *

Le R. P. Scannell de Manchester vient d'arriver de Washington après avoir reçu son obédience pour les missions du Mackenzie. Le P. Scannell séjournera quelques mois au Juniorat où il étudiera le français.

Belleville, Ont.—Une tempête de vent a soufflé sur la région située au nord et à l'est de Belleville, causant des dommages considérables. Le vent soufflait à une vitesse variant entre 45 et 50 milles à l'heure. La tempête a duré de 10 à 15 minutes, interrompu les services de communication, brisé des poteaux et des arbres, ravagé les récoltes.

10[EME] CONGRES GENERAL

18 et 19 OCTOBRE 1939

Notre Association franco-albertaine tiendra son Congrès Général le mercredi 18 et le jeudi 19 octobre prochain.

La principale question à l'étude sera le "mouvement coopératif."

Nous communiquerons le programme dans quelques jours et nous demandons à tous les nôtres de bien vouloir collaborer.

Docteur L. O. BEAUCHEMIN,
Président Général
de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

AUTOUR DU GLOBE

Zurich.—On a entendu ici une station radiophonique anti-nazie secrète, opérant sur ondes courtes en qualité de 'station allemande indépendante." Cette station començait une série d'émissions d'informations quotidiennes destinées au peuple al-

New York.—La British Broadcasting Company a dit que plusieurs Allemands n'ont appris que l'Angleterre et la France étaient en guerre contre l'Allmagne que lorsque Berlin a publié un premier communiqué disant qu'il y avait lutte sur le front de la Rhénanie.

Boston.—Un avion mystérieux portant comme marque de reconnaissance la "croix gammée" a été aperçu par un navire américain. D'après la nouvelle communiquée ici, l'avion aurait été vu alors qu'il décrivait un immense cercle, à faible altitude, au-dessus de la zone où un étrange sous-marin joue à cache-cache avec les bateaux de pêche de la Nouvelle-Angleterre.

Los Angeles.—Les autorités des sociétés Douglas, Lockheed et North-American ont dit que leurs fabriques rempliront les commandes anglo-françaises de $33,000,000 pour la construction d'avions militaires. Ces avions seront livrés à l'Angleterre et à la France dès que la loi de neutralité américaine sera revisée ou dès que sera suspendu l'embargo sur les armes et munitions aux pays belligérents.

Montevideo.—Le fréteur allemand "Olinda", ayant à son bord des viandes et des céréales pour une valeur de $700,000 a été coulé par le croiseur anglais "Ajax", après que son équipage, composé de 40 hommes ait reçu l'ordre de quitter le navire, à l'aide de ceintures de sauvetage. Tous les membres de l'équipage ont atteint, sains et saufs, ce port de l'Uruguay.

Amsterdam.—Un communiqué officiel a annoncé que les canons hollandais avaient ouvert le feu sur des avions étrangers qui survolaient la Hollande. Ce geste a été posé dans la région située au sud de Amsterdam.

Hamilton, Ont.—Huit cents Polonais ont amassé ici au cours d'une assemblée un montant de $1,200 destiné à aider la Croix-rouge qui soigne leurs compatriotes résistant à l'invasion allemande. La colonie polonaise avait déjà fourni une somme de $3,000 pour la Croix-rouge.

De la vraie colonisation... mais impériale...

Monsieur le Rédacteur:

Je trouve dans mes notes les quelques lignes suivantes qui sont de toute actualité , malgré la guerre... On pouvait lire l'autre jour dans le "Daily Sketch":

"13 familles de réfugiés de Tchécoslovaquie ont quitté Margate pour le Canada. Samedi, 13 autres familles s'embarqueront pour la Saskatchewan; les deux groupes forment un total de 81 personnes. Chaque famille, à son arrivée, recevra une terre libre et un capital de $1500.00 environ pour refaire leur vie.

Voici ce que nous appelons de la vraie colonisation... impériale... 27 familles de 3 personnes et demie en moyennes se partageront la somme de $41,000.00 environ. Elles feront le voyage gratuitement, d'Angleterre au Canada. A leur arrivée, chacune d'elles trouvera maison, bâtiments, clôtures nécessaires sur la ferme. Ces familles auront eu une certaine préparation et adaptation en Angleterre et chacun des réfugiés aura eu de l'argent en poche pendant sa préparation. Tout cela fait qu'ils pourront se refaire une vie dans un nouveau pays. Pouvez-vous faire mieux que cela? Combien de nos vétérans et de nos gens sans emploi saisiraient une telle offre avec empressement? Mais...

Nous posons la question: Ce que des étrangers font pour d'autres étrangers, le gouvernement ou des associations privées ne pourraient-elles pas le faire pour nos propres gens?

Alors, pourquoi ne permettrait-on pas à nos Canadiens du pays et en particulier aux Canadiens français de s'y établir? Il y a dans chacune de nos paroisses canadiennes françaises quantité de terres ou plutôt de fermes déjà en cultures, bâties, clôturées, à la portée du marché et autres avantages commerciaux, éducationnels, religieux, lesquelles sont à vendre à des prix défiant toute compétition.

Ce serait là de l'argent bien placé et une dépense bien moins grande que le système de scours directs ou que les grandes entreprises de travaux publics, sans compter que ce serait le meilleur moyen de renforcir et consolider nos centres canadiens français, d'assurer la survivance de certains endroits en danger et partant, étendre et augmenter notre influence religieuse, sociale, politique et financière à toutes fins que de droit.

J.-A. Normandeau, ptre.

AVIS aux CREANCIERS

Succession de feu Ulric BLANCHARD
de la ville d'Edminton,
Alberta.

AVIS est par les Présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Ulric Blanchard, décédé le 22 août 1939, sont tenues de faire à M. **Paul-E. POIRIER**, avocat, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le **30 novembre 1939**, l'état complet, dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayant-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton ce 15 septembre 1939.

Paul-E. POIRIER
avocat de l'Exécutrice
Lucienne Blanchard

Etude Milner, Steer, Poirier, Martland et Bowker. Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta.

Londres.—On prépare en Ecosse, actuellement, des dépôts de sang destinés à favoriser le plus rapidement possible la transfusion du sang dans les hôpitaux écossais.

AVIS

Le Consulat de France à Vancouver fait savoir, qu'en raison des circonstances actuelles, tous les ressortissants étrangers désireux de se rendre sur le territoire français, devront faire apposer sur leurs passeports nationaux un visa délivré environ un mois avant la date du départ projeté.